

# LE DEVOIR

Le courage consiste à savoir choisir le moindre mal, si affreux qu'il soit encore. (Stendhal)

VOL. XC - N° 157 MONTREAL, LE VENDREDI 16 JUILLET 1999 87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$



PERSPECTIVES

## Riches et malades

Causer de hockey le 16 juillet? Excusez-la. Mais si chaque sport a une saison morte, les affaires, elles, ne chôment pas. La valse des millions se poursuit, toujours aussi irréaliste, vaguement obscène et sans fin envisageable. On se répète encore mais, que voulez-vous, on n'invente rien.

**F**in juin, les dirigeants des équipes canadiennes de la Ligue nationale de hockey ont rencontré les représentants des gouvernements, question de voir, comprenez-vous, s'il n'y aurait pas moyen que l'Etat leur lâche un peu les baskets dans le secteur de la taxation parce que, voyez-vous, les Américains sont en train de les manger tout rond. Au mois d'août, une seconde réunion aura lieu.

Entre-temps, combien de nouveaux indices de l'impossibilité de leur quête auront surgi? Entre-temps, les Rangers de New York se seront soulagés de 50 millions \$ US en l'espace de trois jours pour mettre la main sur Theoren Fleury, Valeri Kamensky et Stéphane Quintal — et ils sont toujours à l'affût, tant de joueurs complètement libres comme Sylvain Lefebvre que d'autres qui ne le sont pas comme Keith Primeau. On se souviendra qu'avant Fleury et Kamensky, les Rangers



Jean Dion

avaient fait un coup similaire au Colorado en offrant 21 millions pour trois ans à Joe Sakic; l'Avalanche avait été contrainte d'égaler la proposition. Les Mighty Ducks d'Anaheim, eux, ont consenti 30 millions sur trois ans à Paul Kariya il y a quelques jours. Evidemment, on ne parle pas ici du dépanneur du coin. Les Rangers, c'est Cablevision, propriétaire aussi des Knicks de la NBA et du Madison Square Garden et qui a manifesté son intérêt d'acquiescer les légendaires Yankees — la somme de 600 millions a été avancée, mais il semble que la facture se situerait plutôt autour d'un milliard. Les Ducks, c'est Disney, qui possède également ABC et ESPN. Géants des communications et sport professionnel s'entendent plutôt bien merci: au baseball, la masse salariale des Dodgers de Los Angeles a explosé (79 millions) après l'achat de l'équipe par Rupert Murdoch (Fox). Les Braves d'Atlanta de Ted Turner (TBS) ne sont pas très loin derrière.

Cette situation fait gonfler le déséquilibre. Au magazine *The Sporting News*, le directeur général des Oilers d'Edmonton, Glen Sather, qui lui doit manœuvrer serré, faisait remarquer cette semaine que dans le cas de Fleury, les Rangers n'ont pas seulement remporté la mise; ils ont renchéri sur eux-mêmes. «Personne d'autre n'était preneur. Pas à sept millions par année», a-t-il commenté. Résultat: la barre a été élevée, et les prochains joueurs du même calibre, autonomes ou en instance de renouvellement de contrat, se réclameront du «marché» pour exiger la même chose, comme Steve Yzerman qui s'apprête à accepter des Red Wings de Detroit une offre de prolongation de 30 millions pour quatre ans.

Mais ce n'est là qu'un aspect du problème. Un gros, mais pas le seul. Le problème, c'est aussi le Lightning de Tampa Bay, une franchise qui éprouve des difficultés financières (et sportives) notoires depuis plusieurs années, qui congédie Jacques Demers 38 mois avant la fin de son contrat; à environ 800 000 \$ par saison, le changement de cap coûte cher. C'est le Canadien qui, tout étriqué par les taxes et la faiblesse du dollar qu'il prétend être, allonge 15 millions à Trevor Linden et 13 à Jeff Hackett mais impute au désavantage structurel des équipes canadiennes la perte de Quintal.

Des exemples semblables, on pourrait en trouver des dizaines. Il vaut la peine de se reporter de nouveau à Sather, qui déclarait dans une entrevue au *Calgary Herald* qu'un trop grand nombre de propriétaires — des gens qui ont par ailleurs réussi en affaires, et pas à peu près — prennent, en matière sportive, des décisions sous le coup de l'émotion, décisions qui seraient mûrement réfléchies dans n'importe quel autre secteur. Cette approche impose une forte pression au personnel de hockey, forcé d'améliorer les choses rapidement et, à son tour, de prendre des décisions qui ne sont pas toujours criantes de logique ou géniales en termes de coûts et de bénéfices.

Bien sûr, le fric n'est pas toujours synonyme de victoire, ni sa relative absence synonyme de défaite. Au baseball, les Dodgers et les Orioles de Baltimore occupent le dernier rang de leur division respective malgré une masse salariale combinée de près de 160 millions. Au hockey, les Rangers ont raté les séries deux années de suite avec une liste de paie de 40 millions pendant que les Sabres de Buffalo, vingtièmes de la LNH à 26 millions, ont trouvé le moyen d'atteindre la finale de la coupe Stanley. Mais il y a une tendance très lourde. Personne ne peut tenir le coup à long terme sans avoir la bourse leste.

Avec leurs agissements récents, les Rangers, qui préfèrent être riches et malades que pauvres et en santé, donnent une nouvelle fois raison aux opposants au soutien public au sport professionnel qui affirment qu'un ménage doit d'abord être fait. Sans plafond salarial, sans plus de cohérence entre les propriétaires eux-mêmes, on ne verse pas une somme, on l'engloutit. Et il n'y a pas seulement les équipes canadiennes qui soient en cause; ce qui est arrivé à Québec et à Winnipeg s'est aussi produit à Hartford et pourrait se produire bientôt à Pittsburgh, à Tampa, à Long Island, à Buffalo ou même à Los Angeles.

DANIEL PINARD

La viande, ça va fer! page B 1



ÉCONOMIE

Les Canadiens sont devenus des investisseurs, page A 6

PLAISIRS

S'envoyer en l'air à 200 km/h, page B 1

## Des « hypothèses de règlement »

Les 600 délégués de la FIIQ délibèrent au terme du blitz de négociations

MARIE-CLAUDE DUCAS  
LE DEVOIR

**L**e récent blitz de négociations entre les infirmières du Québec et le gouvernement, terminé hier matin, a débouché sur des hypothèses de règlement que la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) s'apprête, hier en soirée, à soumettre à ses délégués syndicaux. «Ce n'est pas quelque chose d'aussi formel qu'une entente de principe, mais tous les points à l'ordre du jour ont été abordés», indiquait hier Jacques Wilkins, porte-parole pour le Conseil du

travail, où se déroulaient les négociations.

Du côté de la FIIQ, on refusait de dire quoi que ce soit sur ces «hypothèses» jusqu'à ce que les 600 délégués, réunis à Laval pour un conseil fédéral spécial, aient été mis au courant du résultat des récentes négociations. On prévoyait, hier soir, que l'assemblée durerait plusieurs heures. On envisageait même, au besoin, un ajournement pour reprendre les discussions ce matin.

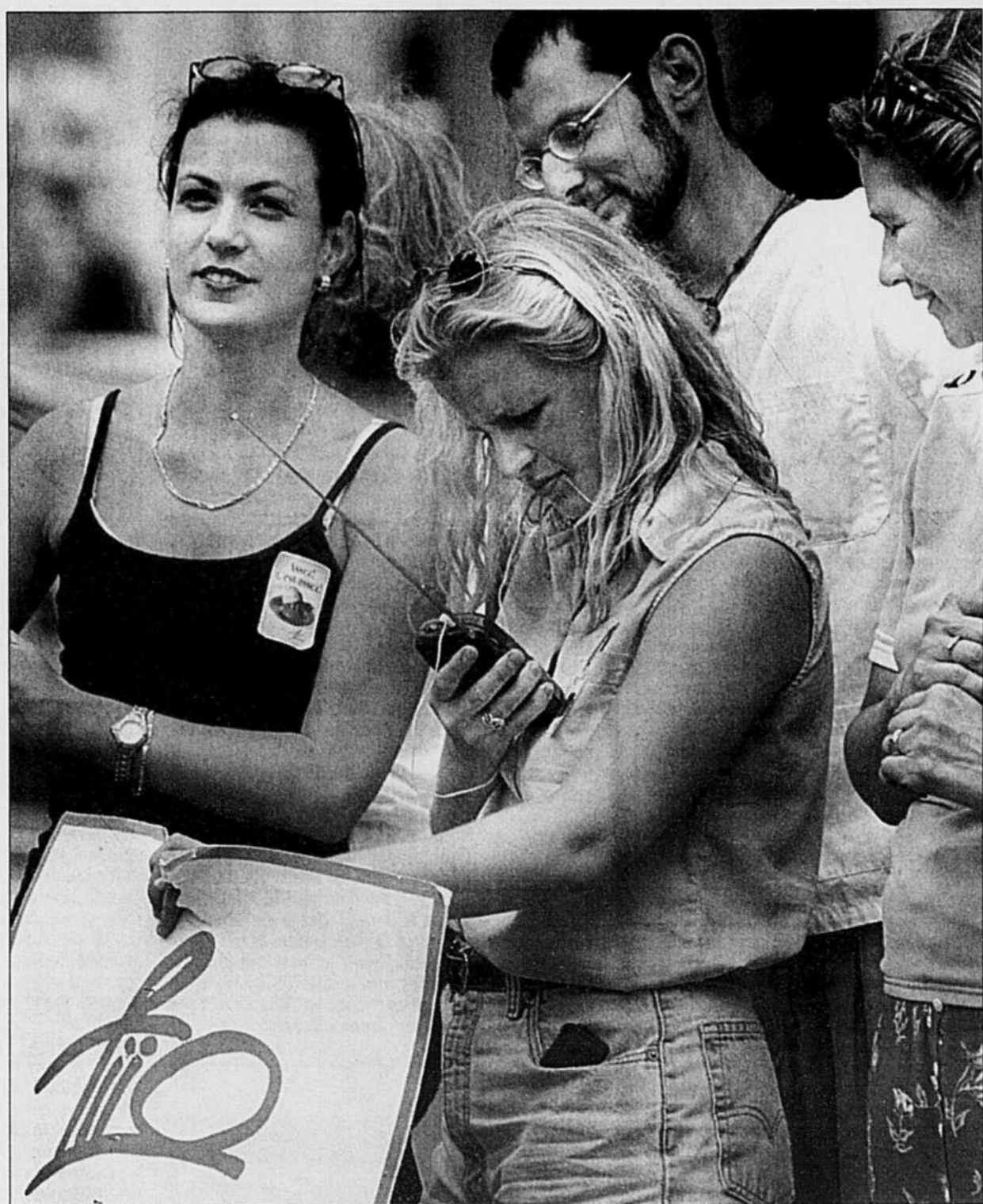
Le marathon de négociations de 48 heures, entamé mardi matin, s'est terminé à 7h15 hier matin. Au milieu de la nuit, la présidente de la FIIQ, Jennie Skene, s'était jointe aux quatre représentants qui siégeaient pour la FIIQ, pour

les dernières heures de ce blitz de négociations. Pour la porte-parole de la Fédération des infirmières, Louise Rochefort, il n'y avait toutefois pas lieu d'en tirer des conclusions. «C'est normal, dans un tel cas, que les négociateurs veuillent se référer à leur présidente», a-t-elle dit.

Mme Skene, à qui les journalistes soulignaient, à sa sortie des négociations, qu'elle n'avait pas l'air heureuse des résultats, s'est contentée de lancer: «Je suis toujours de mauvaise humeur quand je ne dors pas!»

Quant aux suites à donner, la décision revient, en

VOIR PAGE A 10: HYPOTHÈSES



De retour sur les piquets de grève hier matin comme leurs milliers de collègues, les infirmières du Centre thoracique de Montréal ont attendu toute la journée les résultats des deux jours de négociations entre leurs représentants et ceux du gouvernement. Les infirmières ont dû s'en remettre aux bulletins de nouvelles de la radio pour attraper quelques bribes d'information. Avouant leur envie de reprendre le travail pour de bon, les grévistes réaffirmaient néanmoins leur résolution de poursuivre la lutte jusqu'à la satisfaction de leurs délégués. Le conseil fédéral de la FIIQ, prévu pour 10h hier matin, a été sans cesse reporté. À 20h, les délibérations n'avaient toujours pas commencé.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Proche-Orient

## Clinton et Barak relanceront le processus de paix

AGENCE FRANCE-PRESSE

**W**ashington — Le président Bill Clinton et le nouveau premier ministre israélien Ehoud Barak se sont engagés hier à relancer le processus de paix au Proche-Orient, en entamant leurs premiers entretiens directs à la Maison-Blanche.

«Il est dans notre intention de donner un nouvel élan au processus de paix et de le remettre sur les rails. Pour ce faire, nous avons besoin de leadership américain», a déclaré M. Barak au début d'une visite officielle de cinq jours aux États-Unis.

M. Clinton, qui a fait de la paix au Proche-Orient l'une de ses priorités de fin de mandat, a chaleureusement accueilli M. Barak, dont la victoire aux élections législatives israéliennes face à Benjamin Nétanyahou est considérée à Washington comme une chance pour la paix.

«L'Amérique vous accompagnera» sur le chemin de la paix, a déclaré le président Clinton lors d'une conférence de presse. M. Barak, lui, s'est engagé à respecter les

VOIR PAGE A 10: PAIX

LES ACTUALITÉS

## Baisses d'impôts: Chrétien s'en tiendra à son programme

**L**e premier ministre Jean Chrétien n'entend pas dévier du programme de son parti quant à l'utilisation des surplus budgétaires du pays: la moitié servira à la réduction de la dette ou la réduction d'impôts, et l'autre moitié sera investie dans «des programmes qui sont utiles». Et ce, même si c'était au tour de la Chambre de commerce du Canada, hier, de demander des baisses d'impôts, cette fois de l'ordre de neuf milliards de dollars d'ici deux ans. De passage hier aux bureaux montréalais de Ubi Soft, Jean Chrétien s'est encore fait avarer de commentaires sur sa préférence entre la diminution des impôts et le remboursement de la dette.

Nos informations, page A 3

Festival d'été de Québec

## Dr. Steel & Mr. Guitar

Junior Brown est le champion de la guitare électrique et du lap steel

Ne vous fiez pas à sa drôle de tête de redneck sudiste: Junior Brown est champion de guitare électrique et de lap steel. Deux instruments dont il joue... en même temps. L'invité le plus étonnant du Festival d'été de Québec.

SYLVAIN CORMIER

**D**ans les spectacles de guitaristes, je croise souvent Rick Haworth, notre as à nous, référence locale pour tout ce qui se pince, se gratte ou s'amplifie dans un Fender Twin Reverb. Enthousiasmé par le premier disque du guitariste texan Junior Brown, je l'accostai en milieu d'entracte un soir de 1994, sûr de partager avec un tel aficionado ma trouvaille du mois: «Hé, Rick! T'as entendu Junior Brown? Le gars qui joue de la guit-steel?» Haworth me gratifia d'une moue légèrement dédaigneuse, puis dit: «Trop redneck.»

Je grommelai un peu, puis compris: Junior Brown ne passe pas facilement dans la gorge. Le chapeau reste pris. Tout un couvre-chef, en effet,

que celui de Junior: c'est l'énorme Stetson des rois texans du pétrole, des propriétaires terriens esclavagistes ou des shérifs plénipotentiaires de bled perdu. Il y a aussi le nez de Junior, splendide chourave qui rappelle un peu l'appendice de Karl Malden. Il y a également la peau trop blanche de Junior, instantanément rougie par le soleil, surtout dans le cou, d'où l'expression redneck, qui désigne les types à coupe militaire sillonnant l'Amérique en quatre-quatre en quête de chevelus ou d'étrangers à lyncher.

Pourtant, Junior Brown est le contraire d'un redneck. Si l'on tournait un remake d'*Easy Rider*, ce serait lui qui chevaucherait le rutilant chopper dans le rôle du Capitaine America, et des tas de chevelus réactionnaires voudraient le sortir de la ville avec du goudron et des plumes. «I look like a redneck, but I play like a hippie», résume-t-il au bout du fil, en direct d'Austin, Texas, sa base d'opération.

Comprennez par là qu'il faut d'abord rire de la drôle d'allure du gars: ça relâche les muscles autour de

l'œsophage, et puis après, on peut goûter pleinement la musique. D'où l'exagération du personnage. Dans un épisode de la dernière saison des *X-Files*, il incarne un fermier du fin fond de nulle part. Ses vidéoclips, rarement diffusés chez nous en dehors de l'émission *CountryMax* de Bourbon Gauthier, remplissent précisément cette fonction ironique: il faut voir notre Junior en mari surpris par le retour d'une ancienne maîtresse dans le clip de *My Wife Thinks You're Dead*: «If you think that I want trouble / Then you're crazy in your head / Because you're wanted by the police / And my wife thinks you're dead.» C'est rigolo comme on l'est rarement à Nashville l'orthodoxe. «C'est vrai que l'humour m'a permis de faire oublier mon look redneck, mais je mise moins là-dessus maintenant: on peut facilement vous cantonner dans le rôle du comique de service. L'important,



VOIR PAGE A 10: JUNIOR BROWN

MÉTÉO

Montréal  
Ensoleillé.  
Chaud et humide.  
Max: 32 Min: 20

Québec  
Ciel variable.  
Max: 30 Min: 16

Détails, page B 3

INDEX

7 78313 0008 9

Annances ..... A 4  
Avis publics..... B 6  
Culture ..... B 8  
Économie ..... A 6  
Editorial ..... A 8  
Le monde ..... A 5

Les sports ..... B 7  
Montréal..... A 3  
Mots croisés... A 4  
Plaisirs ..... B 1  
Politique ..... A 4  
Télévision ..... B 8

www.ledevoir.com

## • LES ACTUALITÉS •

# Une bactérie de chien trouvée sur un humain

*L'ehrlichiosis est semblable à la maladie de Lyme*

BRIGITT GREENBERG  
ASSOCIATED PRESS

New York — Des chercheurs américains ont diagnostiqué pour la première fois chez l'homme une infection bactérienne due à une tique, l'ehrlichiosis, que l'on croyait jusqu'alors réservée aux chiens, selon une étude publiée jeudi dans le *New England Journal of Medicine*.

Ces travaux ne prouvent toutefois pas que le meilleur ami de l'homme peut lui transmettre directement cette maladie parfois mortelle. Les chercheurs soulignent simplement que les tiques, ces acariens parasites qui se nourrissent de sang, infectent les hommes tout comme les chiens, et que, dans certains cas, elles passent de l'animal à son maître.

### Quatre cas dans le Missouri

Quatre cas de cette infection ont été trouvés, tous dans le Missouri, entre 1996 et 1998, et quatre autres cas à la même époque dans le Tennessee et l'Oklahoma.

L'ehrlichiosis, encore peu connue, est semblable à la maladie de Lyme, elle aussi transmise par les tiques et bien connue du grand public. Ces deux maladies se rencontrent notamment en Nouvelle-Angleterre et dans le Middle West.

Deux formes d'ehrlichiosis ont déjà été diagnostiquées chez des humains depuis 1986, date de la découverte de la maladie aux États-Unis. Depuis, 1200 cas environ ont

été répertoriés, selon les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC). Mais c'est la première fois qu'une forme que l'on croyait spécifique au chien est trouvée chez l'homme.

La bactérie en cause est sans importance, tant chez les chiens que chez les humains, toutes étant sensibles aux antibiotiques. Du reste, les quatre personnes de l'étude ont été traitées avec succès à ce type de traitement.

### Des symptômes en commun

L'ehrlichiosis et la maladie de Lyme ont des symptômes en commun: mal de tête, nausées, frissons, fièvre, malaise général et fatigue. L'infection ne se manifeste pas par une éruption et peut être fatale si elle n'est pas traitée. Environ 5 % des cas sont en effet mortels.

« Cette maladie est beaucoup plus aiguë et évolue plus rapidement que la maladie de Lyme. Elle est par ailleurs plus grave parce qu'elle peut être fatale », souligne le Dr Gregory Storch, praticien à l'hôpital pour enfants de Saint-Louis (Missouri) et coauteur de l'étude. En revanche, la maladie de Lyme n'est pas fatale: « elle peut devenir chronique et se manifester par des symptômes importants et gênants ».

Le Dr Christopher Paddock des CDC assure pour sa part que l'ehrlichiosis peut être prévenue. « Si vous circulez, campez, chassez ou pêchez dans une zone à risques, vérifiez que vous ne portez pas de tiques. Les cas échéant, retirez-les au plus vite. »

### Médecine

## Amputée d'une partie du cerveau

*La patiente pourrait retrouver une vie normale*

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Une jeune Américaine qui avait subi mardi une ablation partielle du cerveau « se portait bien » hier matin et pourrait peut-être retrouver une vie à peu près normale, a indiqué un porte-parole du centre des enfants à l'hôpital Johns Hopkins de Baltimore (Maryland).

« Les médecins sont optimistes », a-t-elle noté, en précisant tout de même que « la période de convalescence sera longue ». Les chirurgiens avaient enlevé l'hémisphère gauche du cerveau d'Amber Ramirez, 15 ans, pour traiter le syndrome de Rasmussen, une maladie neuro-dégénérative, dont elle souffrait. Une telle opération, classique pour cette affection, doit normalement lui supprimer la capacité de parler, de lire et de se servir de ses membres du côté droit.

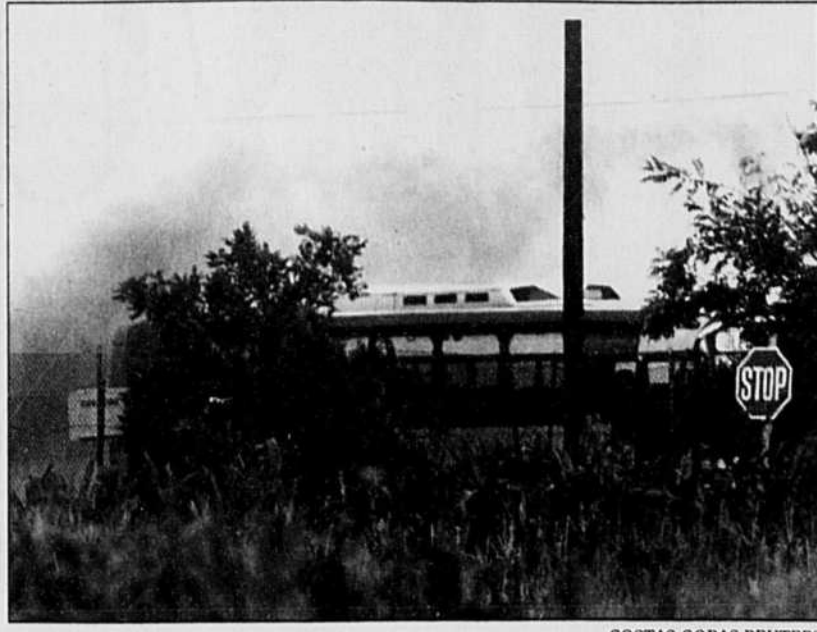
Mais les médecins ont indiqué au cours d'une conférence de presse post-opératoire que ces fonctions

pourraient éventuellement revenir au moins partiellement, l'hémisphère droit du cerveau pouvant remplacer la gauche pour certaines fonctions en cas de besoin.

Chez une personne atteinte du syndrome de Rasmussen, maladie extrêmement rare, les cellules nerveuses du cerveau disparaissent petit à petit, provoquant notamment des convulsions dans les premiers stades de l'affection. Sa cause est inconnue et environ un millier de personnes dans le monde en sont atteintes.

Amber Ramirez avait commencé à éprouver des convulsions douloureuses à l'âge de neuf ans et avait accepté de subir l'opération pour tenter de retrouver une vie à peu près normale.

Le quotidien *USA Today* cite hier le père d'un ancien malade, Nicky Armstrong, dont le fils de 18 ans joue au basketball, et vient d'être accepté à l'université après avoir subi une ablation d'une partie du cerveau en 1992.



COSTAS GORAS REUTERS

Une grenade explose à côté d'un autobus après que des agents des forces spéciales de la police grecque eurent donné l'assaut pour mettre un terme à une prise d'otage qui s'y déroulait depuis 30 heures près de la frontière albanaise. Le preneur d'otages est tombé mort sous une volée de balles de tireurs d'élite. Les cinq personnes qu'il avait gardées prisonnières s'en sont tirées indemnes.

### Grèce

## Le preneur d'otages est abattu et les passagers sont libérés

*L'homme réclamait 780 000 \$ US et le droit de se rendre en Albanie*

AGENCE FRANCE-PRESSE

Salonique (Grèce) — Le preneur d'otages albanais, qui retenait plusieurs passagers d'un autobus, a été tué et tous ses otages ont été libérés, a affirmé hier à l'AFP le préfet de Florina (nord-ouest de la Grèce), Pavlos Altinis.

La libération des cinq personnes qui restaient otages a été réalisée sur intervention de la police grecque, a ajouté M. Altinis sans donner d'autres précisions.

Tous les otages « sont sains et saufs », selon les responsables contactés par l'AFP. Aucune précision sur l'intervention n'a encore été donnée officiellement.

La libération des otages a eu lieu à Palaistra, une localité à 11 km de Florina, où l'autobus était immobilisé par la police depuis mercredi soir. Le preneur d'otages, qui souhaitait se rendre en Albanie, menaçait les passagers avec deux grenades, selon les autorités. Le premier ministre socialiste grec, Costas Simitis, s'est félicité dans des déclarations à la presse du succès de l'opération et a réaffirmé son intention de poursuivre « sa politique pour la sauvegarde et la protection des citoyens du phénomène de la criminalité provenant des réfugiés économiques ».

### Une opération difficile menée à bien

Les ministres grecs de l'Intérieur et de l'Ordre public Vasso Papanréou et Michalis Chrysohoïdis se sont aussi félicités « d'avoir mené très bien une très difficile opération ». Visiblement soulagés et très fatigués, Mme Papanréou (sans lien de parenté avec son homologue des affaires étrangères

Georges Papanréou) et M. Chrysohoïdis ont remercié « les forces d'élite de la police (EKAM), les deux psychologues qui ont été présents tout au long de l'opération et tous ceux qui ont contribué au succès de l'opération ».

### Aucune précision sur l'opération

Les deux ministres n'ont fourni aucune précision sur la façon dont s'est déroulée l'opération, mais selon des sources policières, les autorités ont attendu que le preneur d'otages soit visiblement fatigué pour envoyer discrètement un policier de l'EKAM à l'intérieur du bus. Celui-ci a pris les deux grenades déguisées des mains de l'Albanais et les a lancées à l'extérieur où elles ont explosé dans un champ. Pendant ce temps un tireur d'élite, qui attendait à l'extérieur, a frappé par balle le preneur d'otages et l'a tué sur le coup. Les médias grecs donnent diverses versions similaires, affirmant que le preneur d'otages était tellement fatigué que ses yeux se fermaient lorsque le policier de l'EKAM a pénétré dans le bus. Aucune image sur l'opération n'a jusqu'ici été donnée à l'appui, les autorités ayant éloigné de façon très sévère les caméras.

Selon l'un des deux otages libérés peu avant l'opération, le preneur d'otages était victime de la dureté d'un policier de Polycastro, près de Salonique, qui lui avait pris tous ses documents d'identité. L'identité exacte de l'Albanais, qui a été présenté sous le nom d'Alexander Nana et qui a réclamé jusqu'au bout 250 millions de drachmes (780 000 \$ US) et le droit de se rendre en Albanie, n'a pas encore été communiquée.

### Président de Radio-Canada

## Les rumeurs vont bon train

*Robert Rabinovitch, principal candidat*

LE DEVOIR

La machine à rumeurs a fonctionné à plein régime cette semaine au sujet de la succession du président sortant de la Société Radio-Canada, Perrin Beatty. À l'heure où la situation de Radio-Canada en inquiète plus d'un, divers noms ont été évoqués quant à la nomination que devrait faire sous peu le premier ministre Jean Chrétien. Mais le principal candidat pressenti demeure Robert Rabinovitch, ancien haut fonctionnaire sous le régime Mulroney.

Monsieur Rabinovitch était rattaché au ministère des communications dont le ministre était Francis Fox à l'époque; il détenait en outre un poste clé au conseil privé avant d'être limogé en 1986. Monsieur Rabinovitch est actuellement à la tête de Claridge Investment Ltd, une filiale de l'empire Bronfman qui détient des parts importantes dans plusieurs entreprises culturelles, dont la chaîne de cinéma Cineplex Odeon et jusqu'à février dernier, de NetStar Communications.

Le nom de Robert Rabinovitch avait également circulé au moment de renouveler la présidence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes en 1996. Françoise Bertrand lui avait cependant été préférée par le premier ministre Jean Chrétien.

Madame Bertrand, de même que Peter Herndorf, ex-président de TV Ontario, faisaient partie des candidats envisagés en début de semaine pour succéder à Perrin Beatty à la tête de la Société Radio-Canada. Tous deux ont par la suite fait savoir qu'ils ne brigueraient pas un tel poste.

Les autres noms qui défrayaient la manchette à Ottawa étaient ceux de François Macerola, directeur général de Téléfilm Canada, du producteur de télévision André Picard et de Richard Stursburg, ex-président de l'Association canadienne de télévision par câble.

### La décision revient au premier ministre

La décision ultime appartient toutefois au premier ministre qui devrait annoncer son choix soit le 27 juillet prochain, alors que se réunira le cabinet, soit à la mi-août. Jean Chrétien pourrait surprendre encore, comme il l'avait fait en nommant un ancien ministre conservateur, Perrin Beatty, à la tête de la société d'Etat en 1995.

Perrin Beatty a quitté son poste plus tôt que prévu, mercredi, pour prendre la tête de l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada. Son mandat ne devait prendre fin qu'au 30 septembre; c'est le vice-président exécutif Jim McCoubrey qui assure l'intérim entre-temps.

### EN BREF

## La situation est sous contrôle dans les urgences

(Le Devoir) — Malgré la grève des infirmières et la réduction saisonnière des services, la situation dans les urgences demeure sous contrôle dans les hôpitaux de Montréal et de Québec. Dans la région montréalaise, la plupart des établissements rapportaient un niveau d'achalandage habituel, tout en notant, à certains endroits, la présence d'un nombre relativement élevé de cas plus lourds attendant depuis plus de 48 heures qu'un lit se libère aux étages supérieurs. C'était par exemple le cas à l'Hôpital général du Centre de santé de l'université McGill. À Québec, on se réjouissait de voir d'importants établissements, comme les hôpitaux l'Enfant-Jésus, Saint-Sacrement et Laval, afficher un niveau d'achalandage inférieur aux maximums permis.

## Québec obtient les Jeux mondiaux des policiers-pompiers de 2005

Québec (PC) — À défaut d'avoir pu obtenir les Jeux olympiques d'hiver de 2002, la ville de Québec a été choisie hier pour accueillir les Jeux mondiaux des policiers-pompiers de 2005. Ces jeux, qui se déroulent tous les deux ans, ont lieu cette année à Stockholm, en Suède. Ils regroupent environ 10 000 athlètes de 70 pays, dans une soixantaine de disciplines. Québec était en compétition avec Adélaïde, en Australie, pour l'organisation des jeux de 2005. Les retombées sont évaluées à près de 50 millions pour la région de Québec.

## Moins d'Américains sont venus au pays au mois de mai

Ottawa (PC) — Davantage de Canadiens ont effectué un voyage d'une nuit ou plus au sud de la frontière, en mai, alors que moins d'Américains faisaient le trajet inverse, a fait savoir à Ottawa, hier, Statistique Canada. Selon l'agence fédérale, les Canadiens ont effectué le mois dernier 1,1 million de voyages d'une nuit ou plus aux États-Unis, en hausse de 1,3 % par rapport à avril. Pour leur part, le nombre des voyages du même type effectués par les Américains au Canada s'est établi à 1,3 million, en baisse de 2,2 %. Néanmoins, le nombre des voyages d'une nuit ou plus effectués par les Américains au pays a été supérieur à celui enregistré lors de la même période de l'an dernier.

## Des milliers d'ouvriers du nucléaire ont souffert de maladies graves

Washington (AP) — Le gouvernement américain a reconnu pour la première fois hier que des centaines d'ouvriers américains avaient contracté des maladies graves après avoir été exposés dans leur travail à des substances radioactives et a annoncé un plan de compensations couvrant les soins médicaux et les salaires perdus de la plupart d'entre eux. Ce plan, qui doit encore être approuvé par le Congrès, mettrait un terme à des années de conflit entre l'Etat et des ouvriers qui se plaignaient d'avoir souffert de maladies pulmonaires ou de cancers après avoir été employés par des entrepreneurs privés dans des installations nucléaires fédérales durant la Guerre froide.

## Tous les téléphones irlandais mis sur écoute par Londres

Londres (AFP) — Le gouvernement britannique a mis sur écoute toutes les communications téléphoniques entre l'Irlande et la Grande-Bretagne pendant dix ans, a révélé un reportage télévisé diffusé hier soir. Selon Channel 4 News, une tour située à Capenhurst (nord-est de l'Angleterre) était utilisée pour intercepter tous les appels téléphoniques entre l'Irlande et la Grande-Bretagne depuis 1989 jusqu'au début de cette année, lorsqu'elle a été fermée. Leur contenu était ensuite passé sous scanner pour repérer des mots clés et des thèmes sélectionnés. Le reportage précise que bien que la première préoccupation de ce programme était la lutte contre le terrorisme, il servait également à réunir des données d'un intérêt économique ou commercial.



BRUCE ROBERTS

7 JUILLET - 7 AOÛT, 1999

MARTINE HÉNAULT ENCADREMENTS

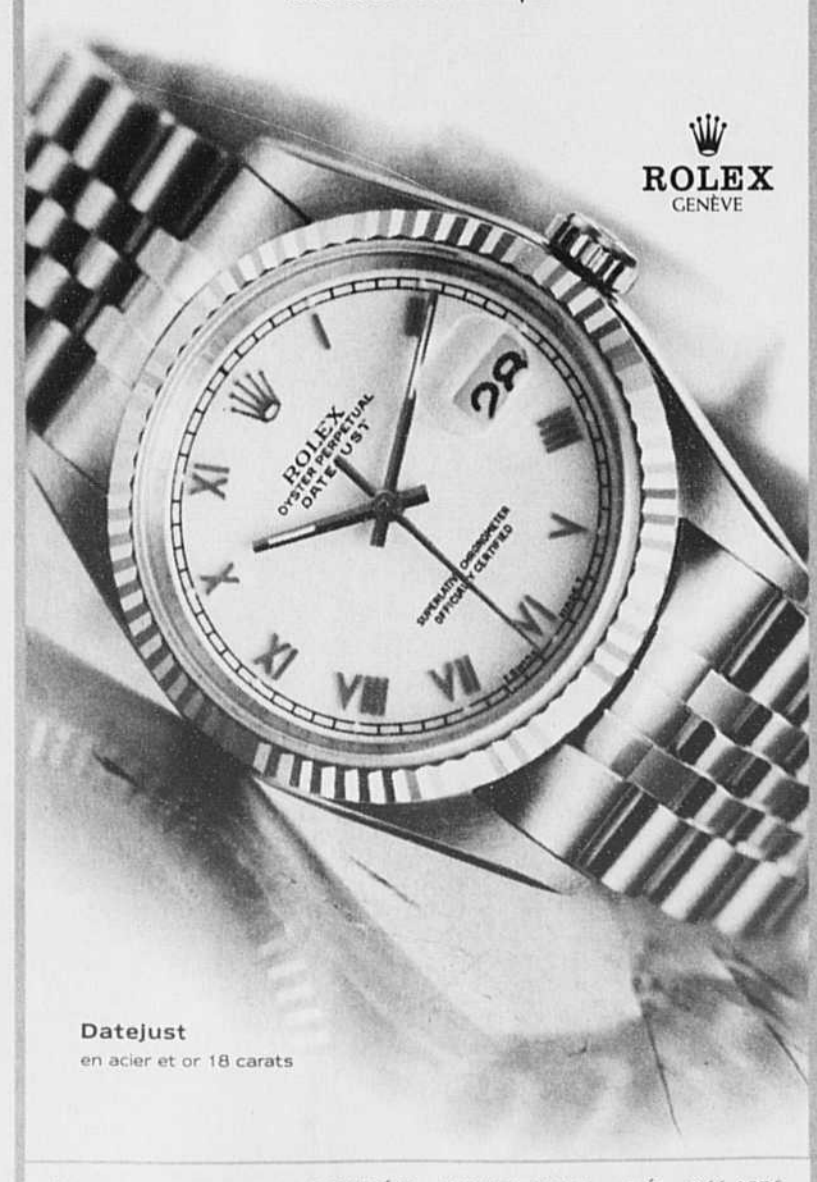
430 ST. FRANÇOIS-XAVIER

MONTREAL H2Y 2T3

(514) 287-1064

## Bijouterie Gambard

Vente et service technique



Datejust  
en acier et or 18 carats

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-3876

Les collections d'hiver arrivent, le solde printemps-été achève...

jusqu'à 70%



0-18 ans - Maternité

1007, avenue Laurier Ouest  
Montréal (Québec) H2V 2L1  
Tél.: 274-2442

LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

Côte-des-Neiges

## Les organismes souffrent des compressions

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Les organismes communautaires du quartier Côte-des-Neiges, qui se consacrent à l'intégration des nouveaux arrivants, se plaignent de compressions draconiennes dans le budget de fonctionnement qui leur est accordé par le ministère de l'Immigration et des Relations avec les citoyens. Hier, en conférence de presse, ces organismes ont dénoncé le fait que le ministère leur a imposé des compressions budgétaires de 20 à 100 %, alors que les besoins en matière d'intégration des immigrants du quartier sont criants. De plus, ces compressions leur ont été imposées sans explication aucune, par la voie de lettres qui leur ont été envoyées à la fin du mois de juin.

« Brutal et injustifié, le geste l'est autant dans la forme que dans le fond », écrit le Conseil communautaire de Côte-des-Neiges dans un communiqué. Ce dernier se plaint que « les coupures ont été effectuées sans aucun préavis, ni aucune explication, signifiées par une lettre laconique envoyée au lendemain de la Saint-Jean, alors que commençait la période de congés ». Or, « dans un quartier d'immigration comme Côte-des-Neiges, les besoins à ce chapitre sont bien évidemment criants ». Des organismes qui bénéficiaient de subventions stables depuis 15 ou 20 ans, tels le Centre communautaire de loisirs de Côte-des-Neiges ou le projet Genèse d'accueil et d'intégration des immigrants, ont vu leur budget fondre du tiers ou de plus de la moitié. Le budget de la table de concertation du quartier est annulé, et celui des groupes SIARI, le Centre Multi-écoute, le Centre des « femmes du monde » de Côte-des-Neiges, de la Ligue des Noirs du Québec, et de la Black Community association, est amputé ou menacé de disparition. Selon Jawad Skalli, du centre communautaire de loisirs de Côte-des-Neiges, les critères de subventions du ministère se sont tellement élargis qu'ils laissent désormais beaucoup de marge de manœuvre aux fonctionnaires, et de place à l'arbitraire.

Or, Jean-Claude Delorme, directeur de la coordination et du soutien aux relations civiques, affirme que le budget accordé à sa direction est demeuré le même, soit de 2,1 millions, depuis l'année dernière. Le ministère a cependant reçu 280 demandes de subventions cette année, contre 229 l'année dernière. La subvention moyenne par organisme est passée pour sa part de 9100 \$ à 11 400 \$ cette année.

Les organismes communautaires de Côte-des-Neiges demandent un rendez-vous avec le ministre Perrault à ce sujet, ainsi qu'une révision collective de toutes les réponses aux demandes de subventions.

Chambre de commerce  
Chrétien est invité à réduire les impôts

Le premier ministre réplique qu'il s'en tiendra à son programme

La Chambre de commerce du Canada lui enjoint de réduire les impôts de neuf milliards de dollars d'ici deux ans, mais Jean Chrétien fait la sourde oreille et s'en tient à son plan de match initial.

HÉLÈNE BUZZETTI  
LE DEVOIR

Le premier ministre Jean Chrétien n'entend pas dévier du programme de son parti quant à l'utilisation des surplus budgétaires du pays: la moitié servira à la réduction de la dette ou la réduction d'impôts, et l'autre moitié sera investie dans « des programmes qui sont utiles ». Et ce, même si c'était au tour de la Chambre de commerce du Canada, hier, de demander des baisses d'impôts, cette fois de l'ordre de neuf milliards de dollars d'ici deux ans.

De passage hier après-midi aux bureaux montréalais de la société française Ubi Soft — qui célèbre ce mois-ci son deuxième anniversaire d'ouverture au pays —, Jean Chrétien s'est encore fait avare de commentaires sur sa préférence entre la diminution des impôts et le remboursement de la dette ou sur la nature des « programmes utiles » qui pourraient être financés.

« Nous avons déjà commencé à réduire les impôts pour les gens à plus faibles revenus. Nous avons enlevé la surtaxe de 3 %. [Au total], il y aura une réduction d'impôts au cours de cette année et des deux années à venir de 15 milliards de dollars. Notre programme est que la moitié du surplus que nous avons doit aller ou bien à la réduction des impôts ou à la réduction de la dette, et l'autre moitié à des programmes qui sont utiles. » « Nous regardons les surplus que nous avons et nous savons exactement ce que nous ferons. »

« Nous sommes [seulement] dans le troisième mois de l'année [financière]. Il y aura un autre budget en février, et vous devrez être patients. Il y aura des discours, des indications... L'année passée, à pareille date, j'ai commencé à parler de santé, et vous avez vu [les résultats] en février [dernier]. » « Je ne vous donnerai pas de pistes pour le moment », a-t-il toutefois ajouté.

Plus tôt en journée, la Chambre de commerce du Canada, qui représente 170 000 membres, prétendait que le gouvernement fédéral peut se permettre des réductions d'impôts de neuf milliards sans affecter le niveau de dépenses.

« Le gouvernement a déjà fait des réductions d'impôts, a admis la présidente Nancy Hughes Anthony au cours d'une conférence de presse. Nous lui demandons d'en faire plus... »

Selon elle, les contribuables surimposés étouffent et la compétitivité des entreprises en souffre. L'organisme propose un plan budgétaire détaillé pour les deux prochaines années et

une feuille de route budgétaire pour les trois années subséquentes.

En supposant un surplus budgétaire de sept milliards pour l'exercice 2000-01 et les prévisions actuelles de dépenses de 113 milliards, le gouvernement devrait réduire les cotisations à l'assurance-emploi de 0,15 \$ par tranche de 100 \$ pour les employés (1,05 milliard) et réduire les impôts personnels de 2,95 milliards pour un total de quatre milliards. Le fonds d'urgence de trois milliards devrait servir à éponger la dette, propose Mme Hughes Anthony.

Au Québec, les économies d'impôt fédéral pour le célibataire gagnant 40 000 \$ sans personne à charge se traduiraient par une baisse de 231 \$. Un couple avec deux enfants touchant un revenu de 65 000 \$ paierait 211 \$ de moins en impôt fédéral.

Un deuxième scénario prévoit un excédent budgétaire d'environ neuf milliards: trois milliards iraient à la dette; 4,75 milliards à la réduction d'impôts, et les cotisations à l'assurance-emploi des employés diminueraient de 0,15 \$. Selon cette deuxième possibilité, l'employé gagnant 39 000 \$ par année aurait un maximum de 58 \$ de plus dans ses poches. Il serait même possible, croit l'organisme, de relever les plafonds de cotisation des régimes d'épargne-retraite de 1000 \$.

Pour l'année 2001-02, la Chambre de commerce estime que le gouvernement pourrait se retrouver avec 12 milliards de dollars dans ses coffres. En retournant quatre milliards aux Canadiens sous forme de réductions d'impôts l'année précédente, cela dégagerait huit milliards pour financer de nouvelles baisses et réduire la dette. Les cotisations à l'assurance-emploi baisseraient de 0,15 \$ (1,05 milliard) et les réductions de l'impôt personnel totaliseraient 3,75 milliards.

La famille de quatre personnes touchant un salaire de 65 000 \$ paierait 637 \$ de moins en impôt au fédéral.

## Pourquoi neuf milliards ?

En guise de réponse, le premier ministre s'est contenté de lancer: « Vous savez, quand on regarde cela, pourquoi ont-ils dit neuf [milliards]? Ils auraient pu dire dix ou huit. »

M. Chrétien a reconnu que le retour en force de l'économie « des tigres » asiatiques était de bon augure pour l'économie canadienne et que celle-ci connaissait jusqu'à présent une meilleure performance économique que prévu, « mais il peut y avoir des retards au cours de l'année. »

Avec Presse Canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pas facile de garder sur la piste une Formule 1. Plus prudent que Michael Schumacher, le premier ministre Jean Chrétien a eu la sagesse, hier, au siège de la compagnie Ubi Soft à Montréal, de ne se prêter à ce jeu dangereux que de façon virtuelle, sous le regard amusé de Sylvain Vaugois (à gauche), investisseur et l'un des initiateurs de la venue au Québec du géant français du jeu informatique.

EN BREF

## Il n'y a pas de feu en enfer

Cité du Vatican (AFP) — Il n'y a pas de feu en Enfer, selon *Civiltà cattolica*, la revue des jésuites italiens, qui en confirme cependant bien l'existence, non comme un « lieu » mais comme un « état de privation de Dieu ». Un éditorial de la revue, datée du 15 juillet, soigneusement examiné par les plus hautes autorités doctrinales du Vatican, aborde la question de l'enfer, excluant son existence en tant que « colossale injustice divine ». Selon les jésuites, « l'existence de l'enfer est une vérité de la foi ». Il ne s'agit pas

« d'un lieu mais d'un état, une façon d'être de la personne qui souffre de la peine de la privation de Dieu. » « Il ne faut donc pas croire, en dépit des images populaires, que Dieu, par l'intermédiaire des démons, inflige aux damnés des tourments épouvantables, tels que celui du feu. Autre certitude: « L'enfer est éternel, non par volonté de Dieu, mais à cause des hommes qui se condamnent eux-mêmes en rejetant Dieu ». Quant à ceux qui vont en enfer, l'Église n'en sait rien, y compris au sujet de Judas, affirme *Civiltà cattolica*, qui reconnaît que dans le passé l'Église a trop insisté sur la crainte de l'enfer « pour détourner les hommes de la perte éternelle ».

« Peut-on encore être croyant? »

CROIRE  
en LIBERTÉSous la direction  
de Jean-François Malherbe  
et Jean Desclos

Croire en liberté

186 pages • 22,95 \$

« Exempt de jargon, *Croire en liberté* vient redire sans dogmatisme que l'avenir est ouvert et que ceux qui marchent dans les pas du Fils de l'Homme doivent s'y engager librement avec une ferveur respectueuse de l'altérité. »

- Louis Cornélius. *Le Devoir*

FIDES

FIDES

En vente chez votre libraire

loto-québec résultats

6/49 Tirage du  
99-07-14  
5 9 12 42 48 49

Numéro complémentaire: 36

GAGNANTS	LOTS	Montant
6/6	2	2 500 000,00 \$
5/6+	11	61 160,70 \$
5/6	295	1 824,40 \$
4/6	15 995	64,50 \$
3/6	302 881	10,00 \$

Ventes totales: 16 697 622 \$

Prochain gros lot (approx.): 2 000 000 \$

Québec 49 Tirage du  
99-07-14

21 24 28 29 32 41

Numéro complémentaire: 19

GAGNANTS	LOTS	Montant
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	18	500,00 \$
4/6	820	50,00 \$
3/6	17 432	5,00 \$

Ventes totales: 562 518,00 \$

Extra Tirage du  
99-07-14

NUMÉROS	LOTS	Montant
565739	250 000 \$	
65739	1 000 \$	
5739	250 \$	
739	50 \$	
39	10 \$	
9	2 \$	

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**Patrimoine en fleurs**

Joignez-vous à la tradition estivale Patrimoine et venez profiter de réductions allant jusqu'à 40% sur nos mobiliers-démonstrateurs sélectionnés

**JUSQU'À 40%**

La salle de montre est fermée tous les dimanches durant l'été

**Patrimoine**

Au Centre Décor 440, 3932 Autoroute Laval Ouest, Laval (Qc) H7T 2P7 (450) 687-6867

LES ACTUALITÉS

Convention Les ambulanciers ont voté sur l'entente

LE DEVOIR

Les membres du Rassemblement des employés-techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ-CSN) ont voté hier, en assemblée générale, sur l'entente de principe...

Le RETAQ, qui comprend 1400 membres, est le premier des syndicats à se prononcer sur l'entente, qui concerne, au total, les 2900 techniciens-ambulanciers membres de 13 syndicats affiliés à la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN)...

L'entente prévoit l'amélioration des horaires de travail, la bonification du régime de retraite afin de favoriser les prises de retraite à 55 ans, le paiement des permis de conducteur de véhicules ambulanciers et quelques autres avantages.

Les ambulanciers de la FSSS-CSN avaient mis fin, lors de la reprise des négociations le 9 juillet dernier, aux moyens de pression qu'ils avaient entrepris le 20 juin.

Autre entente à la FTQ

Une entente similaire était d'autre part survenue avec les syndicats affiliés à la FTQ, qui négociaient au même moment, et dont les quelque 600 ambulanciers exerçaient eux aussi des moyens de pression.

L'affrontement est imminent

Les test des infirmières deviendra un élément déterminant

PIERRE APRIL PRESSE CANADIENNE

Québec — Après ses démêlés avec les infirmières, le gouvernement ne sera pas au bout de ses peines puisque déjà les professeurs syndiqués de cégep et les employés des services sociaux et de santé fourbissent leurs armes en vue d'un affrontement imminent avec l'État.

Hier, le coordonnateur des négociations dans le secteur public (CSN), Louis Bibaud, y allait déjà de ses avertissements aux négociateurs du gouvernement et de ses prédictions sur la suite des événements.

«C'est certain, a-t-il expliqué, que le test des infirmières deviendra un élément déterminant et fort pertinent dans l'élaboration des stratégies de tous

les syndicats de la fonction publique.»

Par exemple, la situation dans le dossier des professeurs de cégep est plus qu'inquiétante. On parle déjà de perturber la rentrée qui doit avoir lieu dans un peu plus d'un mois à la fin d'août.

Loi d'un règlement

La Fédération nationale des enseignants du Québec (CSN) a repris les termes du rapport du médiateur Jacques Chicoyne remis à la partie syndicale au début du mois et qui concluait qu'il ne valait même pas la peine de soumettre des recommandations aux parties pour tenter de les rapprocher afin d'alimenter son propos.

«Au train où vont les choses, a soutenu M. Bibaud, on est très loin d'un ré-

glement satisfaisant et c'est pour cette raison qu'on a pris l'initiative d'annoncer dès maintenant que la pression va monter à l'automne dans le cas particulier des professeurs de cégep.»

La partie syndicale aurait aimé que la période des négociations entre le 3 mai et le 2 juillet en présence du médiateur permette de faire avancer les choses au chapitre des conditions de travail.

Devant l'échec de cette démarche forcée, selon le syndicat, les professeurs de cégep n'ont plus qu'à envisager «des moyens de pression lourds et de faire monter la mobilisation.»

«À la rentrée, a précisé M. Bibaud, il va sûrement y avoir des actions qui risquent de perturber, mais pour l'instant on ne parle pas encore de grève.» La CSN représente 60 % des

professeurs de cégep avec 10 000 membres. Dans les secteurs de la santé et des services sociaux, elle compte pas moins de 100 000 syndiqués.

«On ne veut rien enlever aux infirmières et à l'importance du travail qu'elles font dans le réseau hospitalier, a expliqué le coordonnateur de la négociation à la CSN, mais il ne faut pas oublier les préposés aux bénéficiaires et les auxiliaires.»

La période des vacances estivales sera courte cette année en prévision des négociations de cet automne, a noté M. Bibaud. Il a même pris le temps de rappeler le mot d'ordre lancé aux syndiqués de la santé et des services sociaux avant qu'ils ne partent en vacances: «Cet été, je réfléchis sur la grève.»

Tournée de ratification

Entente dans l'industrie de la construction

PRESSE CANADIENNE

Québec — Les employeurs représentés par l'Association des constructeurs de routes et des grands travaux du Québec (ACRGQTQ) ont voté majoritairement en faveur de la proposition d'entente de convention collective négociée avec la coalition syndicale.

Entente équitable

L'ACRGQTQ qualifie d'équitable l'entente qui devrait entrer en vigueur le 1er août prochain et qui prendra fin le 30 avril 2001. Cette entente concerne les clauses sectorielles alors que les clauses du tronc commun, applicables non seulement au secteur génie civil et voirie, mais aussi aux autres secteurs de la construction, devraient entrer en vigueur un peu plus tard au cours de l'automne.

«Nous avons obtenu la flexibilité des horaires de travail et la souplesse nécessaire pour mieux respecter les échéanciers sur les chantiers», a indiqué dans un communiqué Franco Fava, président du Comité des relations de travail de l'ACRGQTQ.

L'association représente depuis 55 ans les entrepreneurs et fournisseurs œuvrant dans la construction de routes, d'ouvrages de génie civil et de grands travaux. Elle compte près de 450 membres.

Dans le cadre de cette négociation, elle représentait l'ensemble des 1700 employeurs en génie civil et voirie pour lesquels elle a obtenu le mandat de négocier la convention.

Plus de quatre millions de ménages branchés

Les Canadiens recourent de plus en plus à Internet

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les Canadiens recourent de plus en plus à Internet pour communiquer ou entreprendre des recherches, a rapporté hier Statistique Canada.

En 1998, 4,3 millions de ménages utilisaient les communications par ordinateur, soit 25 % de plus qu'en 1997, selon l'agence fédérale.

Les derniers résultats révèlent que les principaux lieux d'utilisation d'un ordinateur pour communiquer étaient, comme l'année précédente, d'abord le lieu de travail, puis la maison et enfin l'école.

Cependant, de 1997 à 1998, le nombre d'utilisateurs à la maison a tellement augmenté que l'écart entre l'utilisation à la maison et l'utilisation au travail a pratiquement disparu.

La proportion de ménages communiquant régulièrement par ordinateur, quel que soit le lieu d'utilisation, a augmenté dans toutes les provinces de 1997 à 1998. La plus forte augmentation a été

observée en Alberta, où 45 % de tous les ménages ont déclaré avoir utilisé un ordinateur pour communiquer en 1998, puis en Colombie-Britannique, où la proportion était de 42 %. Le plus faible pourcentage a été enregistré au Québec (26 %), mais il représente quand même une augmentation considérable par rapport à l'année précédente, où celui-ci n'était que de 20 %.

Par ailleurs, l'usage de la Toile varie en fonction du revenu, du niveau de scolarité et de l'âge de l'utilisateur.

Plus le revenu des ménages est élevé, plus on est susceptible d'utiliser Internet, a indiqué Statistique Canada. L'accès à l'information dans les écoles et les bibliothèques publiques a cependant rétréci l'écart entre les ménages bien nantis et ceux à revenus plus faibles.

Les ménages dont une personne détient un diplôme universitaire sont nettement plus susceptibles de recourir à Internet que les autres ménages, selon l'agence.



De plus en plus de Canadiens utilisent Internet à la maison.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322 Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

100 VISITES LIBRES

PLATEAU, condo 7 1/2, 1 900 p.c., rénové, équipé, ensolleillé. Près métro etc... 190.000\$ nég. Dim. de 14 à 16h au 3987 St-Hubert. 598-8828.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

POINTE ST-CHARLES, charmant cottage d'époque (1885) attaché, 3 c.c., planchers de pin, boiseries, murs de brique, terrasse et joli petit jardin. 132.000\$. (514) 937-8545.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

OUTREMONT adj., grand 4 1/2 ensolleillé, calme, loué jusqu'à juil. 00. 135.000\$. (450) 229-4520 (sem.), (450) 533-9189 (w.end).

PARC LAFONTAINE, face au parc, semi-détaché, superbe 6 1/2. 597-2615.

PLATEAU Condo 8 1/2, 3e, réno, boiseries, bois franc. Face parc. 140.000\$. (514) 525-8251, 993-5632.

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

BUNGALOW 25' x 27', banlieue Shippagan (N.B.), face mer sur terrain 257' façade X 1,097'. Coin tranquille, idéal pour retraite, 47.000\$ (506) 395-6808. STEVE.

120 LAURENTIDES

LAC NOTRE-DAME Bord de l'eau, endroit paisible, chalet 4 saisons, rénové, 115.000\$ (514) 845-6981, (450) 226-5675.

STE-ADELE, superbe maison moderne en forêt, 15 min. ski, 2 1/2 s. de b., 2+1 c.c., bois franc, puits de lumière, grand terrain. Idéal pour couple prof. A vendre ou à louer 135.000\$. (450) 229-4520 (sem.), (450) 533-9181 (w.end).

132 CHALETS

BORD de l'eau, coucher de soleil, nord de la chute, 4 saisons, 2 c.c. 85.000\$. (450) 229-4520 (sem.), (450) 533-9189 (w.end).

139 MAISONS MOBILES

ROULOTTE située au camping Laurier à St-Hilaire, chauffe-eau, rideaux et coussins neufs, couche 8 pers., Rallonge de 2 pièces. 3.000\$. (514) 524-3796.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ACCUEIL QUÉBEC INTERNATIONAL Spéc. en relocalisation gens d'affaires, transit, Banque d'appart., maisons meublées, équipées. 1200\$ + 3 mois min. 523-3466, (418) 834-4200.

AHURISSANT! A vous d'en profiter. 4 1/2, 5 1/2 rénovés, chauffés, eau chaude, poêle, frigo, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse. À partir de 450\$. 683-4066.

AYLWIN près Ste-Catherine, 5 1/2 h. duplex. 400\$/m. (n.c.) (450) 661-2480.

DE LORIMIER-VILLERAY 3 1/2, 1 moi gratuit, rénové, entre lav. séch., chauff. élec. Bois franc. 2e et 3e. 273-0064, 781-0282.

DISCRIMINATION INTERDITE

«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

EDOUARD-MONTPETIT coin Spring, 4 1/2, 3e, pour couple ou 2 coloc. Chauffé, équipé, rénové. 271-4168.

MÉTRO de Castelnau, rue Clark, 4 1/2, chauff. électr. Réf. 271-2064.

OUTREMONT - grands 5 1/2, rénovés, luxueux, balcon, ensol., poss. stat. 1050\$ (chauffé). 843-0406, 698-1015.

OUTREMONT Wiseman/Bernard, grand 8 1/2, haut duplex, 2 balcon, stat., 1.400\$ chauffé. Sept. 270-0281.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, ascenseurs, chauffé, 849-7061.

OUTREMONT Wiseman/Bernard, 4 1/2 demi sous-sol, meublé, 600\$ tout compris. Au mois ou à l'année. 271-4168.

OUTREMONT, boul. Mt-Royal, 3 1/2, s.-sol, équipé, chauffé. 277-4606.

PLATEAU 1er septembre, rue Parthenais près de Mont-Royal et des services, 6 1/2 plus pièce de rangement, rez-de-chaussée, coin aménagés (une vigie), salle de bain neuve (céramique), entrée laveuse-sècheuse, très propre. 705\$/mois non-chauffé. 528-7494.

V. ST-LAURENT Bas duplex meublé, 3 c.c., jardin, gar., rue calme, pr. transports. 15 août-30 juin. (514) 336-3639, bertag@total.net

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

\*\*\* PARIS \*\*\* XVe, superbe appart., 3 1/2, meublé ancien, t. équipé, pour 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois. (450) 968-0262.

\*\*PARIS\*\* 2 1/2, 4 1/2, Kix et Issy. Près métro et RER. 735-6623.

PARIS XIXe, près de La Villette, 2 pièces, cuis., s.b., ascenseur, moderne, confortable. 1 à 4 pers., sem./mois. 842-3573.

PARIS - Bastille/République, 2 studios; sem. et longue durée - grand et beau confort (514) 352-1059.

PARIS-CENTRE, Charmant 2 pièces tt équipé, 600\$/sem. Photos disp. (514) 598-7561

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

PARIS-Montparnasse - 2 studios; sem. et longue durée - grand et beau confort (514) 352-1059.

PARIS Grand appartement meublé à louer, août, 2-3 chambres, terrasse, clair. Couple ou famille. Quartier Nation sympathique à deux pas de Bastille et du RER. 500\$/sem.; 1800\$/mois. Tél.: (33) 4.90.14.90.97; crioux@csf.com

PLEIN cœur Paris(1er), beau studio meublé, clair, calme. Cuis. équ., 2 lits dbl. Loc. 2 nuits à 1 mois. Fax 0033.238.974.991 ou carolietheo@emel.fr

PROVENCE, Côte d'Azur, pays de Cézanne, 20 min. plage, superbe villa, constr. récente, 3 c.c., 3 s. de b., foyer, literie... Voiture & vélos fournis. 4.900\$/mois du 7 juillet au 7 sept. (514) 277-7451, 941-3948 (photos disp.), perso.wanadoo.fr/2cosmos

Paris XVème, coin Lecourbe et Convention, 2-3 pièces rénové, tout équipé, semaine ou mois, Immeuble Art Déco, très très calme. (450) 465-9014.

ROME, charmant studio, meublé, divan-lit 2 places. Quartier Monteverde Vecchio près de Via Pamphili. 650\$/sem. Disp. août, sept. 011.39.06.58/34.08.85 ou (418) 649-2400 #5018 (jr).

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CHARLEVOIX, au pied du massif. Vue imprenable sur fleuve. Maison, chalet ou chambre. (514) 842-2394.

ENTRE GASPÉ & PERCE Pointe bord mer, exceptionnelle, tranquille, 3 c.c., équipé. Réf. Après 14 août. (514) 598-8709.

ESTRIE - KNOWLTON, LAC BROME, bord lac, 3 c.c., 2 s.b., meublée ski et automne. Prix hors saison 9 jours (Sam-Dim) (418) 562-8237.

GASPÉSIE - STE-ANNE-DES-MONTS, Pêche maison bord de mer, 2-4 pers., 1-7 août, 400\$. Téléchasseur: 981-0303.

ILE D'ORLÉANS, St-Jean, québécoise, bord de l'eau, foyer, 2 c.c., équipée. Sem./mois/saison. (418) 829-1256.

176 CHALETS À LOUER

BANLIEU SHIPPAGAN (N.B.), chalet face mer, 2 c.c., coin tranquille. Location journalière ou semaine. (506) 393-7972 (18-21h).

CHALET à Méts-sur-Mer, Gaspésie, 1 ou 4 ch. Plage, foyer, tentilles panoramiques, repos. Location m-août et automne. Prix hors saison 9 jours (Sam-Dim) (418) 562-8237.

LA MONTAGNE DE STE-ADELE Cottage style suisse, endroit privilégié, 3 ét., meublé, équipé. 1.500\$ (514) 996-6286.

251 BUREAUX À LOUER

FACE Parc Lafontaine, Victonien, 1.500 p.c., 6 1/2, foyer, boiseries, cuisine, stat., 1.350\$ chauffé. 527-3441 (jour), (450) 692-2809 (soir, w.end).

VIEXU-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 800 p.c. à 2.000 p.c. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

303 ANTIQUITÉS

ACHETONS LIVRES & DISQUES. 241-5003, 707 Mont-Royal est.

307 LIVRES / DISQUES

ACHAT DOMICILE LIVRES & BEAUX OBJETS 514-274-4659

LE QUAI DES LIVRES, 523-5383 Achat à domicile. Obtenez + en vendant directement au libraire.

LIBRAIRE d'expérience achetée à domicile. Grand pouvoir d'achat. Mt et région. (514) 914-2142.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.

320 AMEUBLEMENT

ENSEMBLE de salle à dîner, excellentes qualité et condition, ens. de cuisine, grande collection de timbres. 334-8117.

MOBILIER DE SALON 2 causeuses cuir blanc, 2 tables marbre de Carrare, une lampe. 2100\$. (514) 767-6727.

327 PHOTO, CINÉ.

VISEUR HASELBLAAD, posemètre, processeur Paterson, flash Sunpack 2400 watts sec. 698-7038.

405 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

AUXILIAIRE FAMILIALE avec expérience demandée. Temps plein auprès d'une personne en convalescence. Logé et nourri. (450) 628-7898.

420 SECTEUR VENTE

DEVENEZ Planificateur financier. Formation complète. M. St-Pierre (450) 672-6410, mrs@arvo.ca

445 GARDERIES GARDIENNE

NANNY avec expérience pour s'occuper d'un enfant handicapé. Personne fiable, patiente et en excellente forme physique, avec un intérêt réel à aider l'enfant à devenir autonome. Écrivez-moi vos expériences dans ce domaine et pourquoi vous voulez cet emploi ainsi que vos disponibilités. Vous serez appelés pour un rendez-vous. 3485, boul. Sainte-Rose, Laval-Ouest, H7R 1T7.

RECHERCHONS gardienne dynamique et responsable, non-fum, pour enfants (2 et 4 ans). N.D.G., métro Villa-Maria. Lundi au vendredi de 14h30 à 19h30. Flexibilité demandée en soirée. Reçu exigé. Réf. 394-8453 (jour) 485-2348 (soir).

450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS Vers le français. Français impeccable. Diplôme universitaire. Expérimenté. Word Perfect/MS Word. 43.000\$/par année. Traductions doivent être effectuées à nos bureaux de TORONTO. (416) 975-5252 poste 305.

460 EMPLOIS DEMANDÉS

J. FEMME française vous aide à la maison pour l'entretien et/ou garde des enfants. Diplômée en psychologie. Expérience & professionnalisme. 849-5472.

530 COURS

ANGLAIS ANGLOPHONE (Ph.D.) TOEFL. 8hres: 200\$. Privé. De 8h à 20h. 489-4222.

ANGLAIS INTENSIF Maîtrise McGill. 1990, T.E.S.L., privé, semi-privé. 849-5484.

ATELIER D'ÉCRITURE, avec Sylvie Massicotte, auteure. Info: (514) 522-1429.

540 SANTÉ

HOMÉOPATHE diplômé de l'Institut Supérieur d'Enseignement et de Recherche en Médecine Homéopathique, Monterrey, Mexico. Dr. Daniel FAIRSTEIN GODIN. (514) 342-1123.

542 MASSOTHÉRAPIE

EUROPÉEN, ORIENTAL, SAUNA Reçus. 3 Cornwall, V.M.R. 738-7917.

575 DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR Courtses, ponctuel, attentionné VINCENT SCALLON, 948-9593

GILLES JODDIN TRANSPORT INC Déménagements de tous genres Spécialité: Appareils électriques Assurance complète. 253-4374.

597 RENCONTRES

51 ANS, veuf, f. célibataire aimant opéra, ancien cinéma, paix. Pierre. 645-2491.

UNE SOIRÉE inoubliable pour célibataires. Souper dansant tous les samedis. Atmosphère unique. R.S.V.P. (450) 826-0657.

695 AUTOMOBILES

JETTA TURBO DIESEL 97.75.000 km. 1 proprio. A voir! 14.500\$. Téléavertisseur. (514) 960-6330.

702 PRIÈRES-MESSES

PRIÈRE infallible à la Vierge Marie. La faveur demandée vous sera accordée. N.D.

MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12.

HORIZONTELEMENT

- 1- Benêt qui se laisse duper. — Copain. 2- Survient — Essentiel. 3- Orge cultivée en montagne. 4- Lettre grecque. — Etouffer. 5- Orient. — Technétium. — Zigouillons. 6- Jeu de casino. — Associé. 7- Rejette comme faux. — Partie du monde. 8- Profit. — Monnaie d'Espagne. 9- Assaisonnement. — Trois pieds. 10- Science du comportement des matériaux. — Tibia. 11- Critère. — Seul. — Baudet. 12- Sert à lier. — Divinité de l'Amour. — Passé.

VERTICALEMENT

- 1- Aboyer. — Capitale de la Suisse. 2- Prière. — Unité d'éclaircissement. 3- Osé. — Commerçant

Solution d'hier

Grid for crossword puzzle solution from yesterday.

132 CHALETS

BORD de l'eau, coucher de soleil, nord de la chute, 4 saisons, 2 c.c. 85.000\$. (450) 229-4520 (sem.), (450) 533-9189 (

LE DEVOIR

## LE MONDE

## Pékin affirme maîtriser la bombe à neutrons

Le rapport chinois se veut une réfutation des allégations d'espionnage dans les laboratoires américains

REUTERS

Pékin — La Chine a annoncé hier qu'elle maîtrisait la technologie de la bombe à neutrons. La course aux armements entre États-Unis et Union soviétique à l'époque de la guerre froide n'avait donné à la Chine « aucun autre choix que de poursuivre les recherches et la mise au point d'armes nucléaires et d'améliorer ses arsenaux d'armes nucléaires », lit-on dans un rapport rendu public jeudi par le service de presse du Conseil d'État (gouvernement chinois).

Cela a englobé la maîtrise de la technologie de la bombe à neutrons et de la miniaturisation des armes nucléaires, ajoutent les auteurs du rapport, qui ne compte pas moins de 80 pages. Ce rapport ne stipule en revanche pas quand exactement la Chine a mis au point sa bombe à neutrons et si elle a procédé à des essais, entamé la production de telles armes, et si elle en a déployées.

« Étant donné que la Chine possède déjà la bombe atomique et la bombe à hydrogène, il est tout à fait logique et naturel qu'elle maîtrise également la technologie de la bombe à neutrons, par ses propres recherches menées dans un laps de temps raisonnable », lit-on dans ce rapport, intitulé *Les faits parlent plus fort que les mots et les mensonges se dissiperont d'eux-mêmes* — nouvelle réfutation du rapport Cox.

## Le document

Le rapport Cox, publié le 25 mai par une commission spéciale de la Chambre américaine des représentants dirigée par le congressiste Christopher Cox, affirme que la Chine a acquis des secrets américains touchant à sept armes nucléaires et à la bombe à neutrons en vingt années d'espionnage, et qu'elle a testé une bombe à neutrons pour la première fois en 1988.

La lecture d'extraits du rapport chinois par le ministre de l'Information Zhao Qizheng avait été précédée hier par une dépêche d'un seul paragraphe de l'agence Chine nouvelle annonçant sans précisions que la Chine populaire maîtrisait la technologie de la bombe à neutrons.

« La Chine annonce aujourd'hui officiellement être en mesure de maîtriser la technologie des bombes à neutrons », rapportait dans un « urgent » de trois lignes l'agence de presse. Ces révélations officielles surviennent en pleine crise avec Taiwan, qui a rejeté voici quelques jours le concept d'« une seule Chine », qui régit les relations entre Pékin et de Taipei depuis des décennies. Cette décision a provoqué la fureur des autorités chinoises. La Chine a procédé à son premier essai nucléaire en octobre 1964.

## Un calme pesant règne à Téhéran

Les familles s'inquiètent de la disparition d'étudiants protestataires

ASSOCIATED PRESS

Dubai, Émirats arabes unis — Pour la première fois depuis une semaine, Téhéran a retrouvé le calme hier mais la tension restait vive. Dans la capitale iranienne placée sous haute surveillance de la police, on s'inquiète désormais de la disparition de nombreux étudiants contestataires.

Les policiers, qui se sont déployés dans des points stratégiques de la ville, vérifiaient les papiers d'identité des passants, apparemment à la recherche d'éventuels manifestants, selon des témoins. Les rues de la ville étaient calmes de manière inhabituelle autour de l'université de Téhéran, le bastion des militants pro-démocratie qui ont été à l'origine des plus grandes manifestations depuis la Révolution islamique de 1979.

Ces rassemblements ont commencé le 9 juillet, quelques heures après que la police eut pris d'assaut une résidence universitaire du campus, une intervention qui a fait un mort et 20 blessés graves. Depuis, les incidents se sont succédé et les durs du régime semblent ne plus vouloir tolérer aucun mouvement de contestation.

Le *Tehran Times* a rapporté hier que les forces de sécurité avaient désarmé une bombe placée par des insurgés dans l'avenue Mullah Sadra, au nord-ouest de Téhéran. L'engin était « très puissant et aurait pu faire des pertes importantes s'il avait explosé ». Le quotidien pro-gouvernemental a ajouté que les soldats avaient aussi découvert « une planque des terroristes » dans la ville, précisant que ces derniers étaient « déguisés en étudiants protestataires ». Le journal n'a pas identifié les insurgés, mais les autorités iraniennes ont qualifié les membres du mouvement d'opposition basé en Iran, le Moudjahidine Khaalq, de « terroristes ».

Un autre journal, le reformiste *Kar va Kargar*, a rapporté hier que le départ d'un autocar dans lequel avaient été placés des manifestants en état d'arrestation avait provoqué des scènes d'hystérie devant le siège des Forces de sécurité de Téhéran. Des mères de détenus criaient pour voir leurs fils, demandant à être informées sur leur sort. On leur a dit que certains manifestants avaient été transférés dans les prisons d'Evin et d'Eshrat Abad, selon ce journal indépendant. Le ministère de l'Information a seulement reconnu que « plusieurs personnes » avaient été arrêtées, sans préciser leur nombre.

## Réactions chez les émigrés iraniens

À Paris, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et son organisation affiliée, la Ligue iranienne des droits de l'homme (LDDH), ont condamné « ces agissements criminels et inhumains », réclamant « la libération immédiate de tous ceux qui ont été arrêtés, ainsi que la poursuite des responsables des attaques intervenues contre l'université de Téhéran ».

Une dizaine de milliers de personnes sont attendues à une manifestation aujourd'hui devant le Capitole, à Washington, à l'appel de l'opposition au régime iranien pour dénoncer les fausses réformes menées, selon elle, par le président iranien Mohammad Khatami, a-t-on appris hier auprès des organisateurs. Ce rassemblement à l'appel du Conseil national de la résistance iranienne (CNRI), la principale organisation de l'opposition en exil, avait été planifié avant les manifestations et les troubles qui se déroulent en Iran depuis la semaine dernière.

Blocage des institutions nord-irlandaises

## Londres et Dublin «réexamineront» le processus de paix

Le Sinn Féin exige la démission de l'unioniste David Trimble

AGENCE FRANCE-PRESSE

Belfast — Londres et Dublin ont pris acte hier du déroulement du processus de paix nord-irlandais et annoncé la mise entre parenthèses pour l'été du plan de paix rejeté en l'état par les unionistes protestants.

L'UUP, le principal parti protestant, a boycotté la session de l'Assemblée nord-irlandaise qui devait former le nouvel exécutif incluant des catholiques et des protestants, forçant le gouvernement britannique à « réexaminer » le processus avec Dublin.

Le premier ministre britannique Tony Blair s'est toutefois dit déterminé à vaincre les réticences des protestants et catholiques locaux.

« La seule question qui se pose encore, c'est la confiance », a-t-il déclaré. « Les unionistes vont-ils partager le pouvoir avec les nationalistes ? Les républicains vont-ils renoncer à leurs armes ? Je crois que la réponse est oui. Je n'abandonnerai pas, je n'abandonne jamais », a-t-il déclaré à l'intention des partis politiques d'Ulster.

Son homologue irlandais Bertie Ahern s'est dit « profondément déçu » et averti que « rien de ce que feront les gouvernements ne pourra se substituer [à] la volonté des parties de coopérer ».

Concrètement, ces efforts prendront la forme dès la semaine prochaine d'une rencontre de MM. Blair et Ahern qui annonceront « la nature, les thèmes et le calendrier » du réexamen envisagé, a dit Mo Mowlam, ministre britannique à l'Irlande du Nord.

« C'est un revers, il serait stupide de le nier », a-t-elle déclaré devant les Communes. « Mais il serait plus stupide encore de conclure que l'accord du Vendredi saint ne peut pas continuer », a ajouté Mo Mowlam, déclarant nulle et non avenue la séance de l'Assemblée nord-irlandaise.

Furieux du boycottage de l'UUP, les catholiques républicains du Sinn Féin (aile politique de l'IRA) ont demandé à Tony Blair le départ de David Trimble de son poste de pre-

mier ministre désigné de l'exécutif local.

« Tony Blair doit agir. Il devrait démettre David Trimble de ses fonctions si celui-ci n'a pas la décence de démissionner », a lancé le président du Sinn Féin, Mitchell McLaughlin.

Le catholique modéré Seamus Mallon (SDLP), vice-premier ministre désigné du gouvernement nord-irlandais, a donné l'exemple en annonçant sa démission. « LUUP a utilisé cette crise pour obtenir des concessions de deux gouvernements souverains, pour saigner à blanc ce processus; il s'en tient à son exigence de désarmement préalable [de l'IRA] qui ne se trouve nulle part dans l'accord du Vendredi saint », a accusé M. Mallon.

En dépit de pressions répétées mais aussi de multiples gestes de bonne volonté de Londres à leur égard, les protestants de l'UUP ont continué de refuser de siéger avec le Sinn Féin sans garantie que l'IRA rendra les armes.

Il ne leur a pas fallu plus d'une quinzaine de minutes mercredi soir pour rejeter le plan proposé par Tony Blair, en dépit d'amendements de dernière minute censés leur donner des assurances sur ce point.

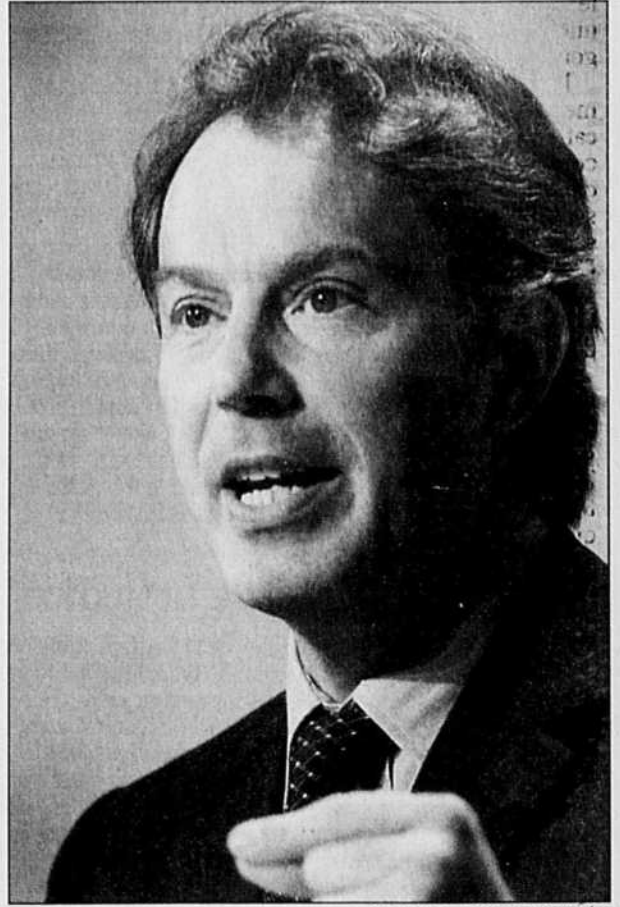
« Je n'accepte pas la responsabilité de l'écroulement » du processus, a dit David Trimble, posant la question de savoir « pourquoi il s'est écroulé, pourquoi on nous a poussés au-delà de nos limites ».

## « Petite farce »

Les protagonistes en étaient largement réduits hier à espérer que les discussions sur l'avenir de l'Irlande du Nord ne retourneront pas à la case départ.

Concluant hier « la petite farce » de la session avortée de l'Assemblée, M. Adams a dit « continuer d'espérer un unionisme raisonnable et positif ». « Nous savons que votre participation est nécessaire au succès du processus », lui a répondu M. Trimble.

Pour sa part, M. Mallon a estimé que les unionistes avaient « gâché une chance en or de voir se produire le désarmement [de l'IRA]. Mais cette chance est toujours là et nous devons la saisir ».



Blair: « La seule question qui se pose encore, c'est la confiance. »

Tutelle des Nations unies sur le Kosovo

## Les défis et atouts de Bernard Kouchner l'interdiction des rassemblements

Le nouvel administrateur civil du Kosovo Bernard Kouchner est arrivé hier à Pristina pour occuper ses fonctions à la tête de ce qui est un « protectorat » de fait des Nations unies. Il a indiqué que son administration, si elle est chargée d'avancer des propositions, sera aussi un organe de décision. Pour l'ONU, le « gouvernement provisoire » du premier ministre Hashim Thaçi dominé par l'UCK, tout comme l'ex-gouvernement en exil de Bujar Bukoshi ou même le leader modéré Ibrahim Rugova réélu président dans un scrutin parallèle en 1998 et retourné cette semaine au Kosovo, ne représentent chacun qu'une partie parmi d'autres de la communauté albanaise.

MARC SEMO LIBERATION

C'est une situation sans précédent pour la communauté internationale. Il ne s'agit pas comme en Bosnie d'être le tuteur d'un gouvernement et d'institutions locales ou d'arbitrer entre les différentes parties. « La seule autorité légitime du Kosovo est l'ONU et la responsabilité ne se partage pas. C'est elle, et elle seule, qui a la charge de gouverner », souligne Gérard Vian, encore préfet de Guyane il y a quinze jours, désormais le numéro 3 de l'UNMIK (l'administration de l'ONU pour le Kosovo), acronyme pour le moins malheureux, puisqu'il signifie « ennemi » en vieux albanais. Les Kosovars, serbes ou albanais, sont certes consultés, sinon associés. Mais pour l'ONU, le « gouvernement provisoire » du premier ministre Hashim Thaçi dominé par l'UCK, tout comme l'ex-gouvernement en exil de Bujar Bukoshi ou même le leader modéré Ibrahim Rugova réélu président dans un scrutin parallèle en mars 1998, ne représentent chacun qu'une partie parmi d'autres de la communauté albanaise.

Publiquement au moins, tous les Albanais se félicitent de ce protectorat international, mais ils n'apprécient guère d'être ré-

duits à jouer les utilités. L'administrateur provisoire Sergio De Mello a déjà largement utilisé ses prérogatives en nommant une espèce de conseil supérieur de la magistrature (trois juges albanais, un Serbe et trois représentants de la communauté internationale) ainsi que les neuf premiers magistrats du nouveau Kosovo (cinq Albanais, trois Serbes et un Turc). La justice sera rendue indifféremment en albanais ou en serbe, avec interprète en cas de besoin. Les préfets des cinq nouveaux districts du Kosovo s'installent, tel le Britannique sir Martin Garod à Mitrovica, qui fut auparavant en charge de la ville de Mostar en Bosnie-Herzégovine, longtemps divisée entre Croates et Musulmans.

Les défis auxquels devra répondre Kouchner sont immenses. Il ne part pourtant pas sans atout. D'abord, il y a les résultats obtenus en un mois par Sergio De Mello, arrivé à Pristina peu après les premiers soldats de la KFOR, qui a installé l'UNMIK dans les locaux de l'ancien quartier général de l'armée yougoslave. Il a défriché le terrain et donné une crédibilité à



Ibrahim Rugova

l'administration de l'ONU. À cela s'ajoute la vitalité de la société civile des Albanais du Kosovo avec ses réseaux et ses solidarités bien rodées par une décennie de résistance de masse. Chaque jour de nouveaux magasins, cafés ou restaurants ouvrent dans les villes. La plus grande partie des réfugiés sont rentrés dans les villages par leurs propres moyens, et beaucoup plus rapidement que prévu. « Au niveau individuel, cela repart très vite, car les Kosovars sont industriels, mais pour le reste c'est plus compliqué », souligne Gérard Vian.

D'abord, il faut garantir la sécurité alors que les règlements de compte contre les Serbes et les Gitans continuent. Il y a les infrastructures à reconstruire, notamment les ponts, même si les destructions sont moins étendues qu'on ne pouvait le craindre. Le réseau électrique fonctionne partout. Quelque 35 % des maisons sont endommagées, mais peu le sont très gravement, sauf dans une centaine de villages ou dans certaines villes comme Pec (Pejë), Djakovovo ou Mitrovica.

Les récoltes de blé ou de maïs sont à peine à 20 % de ce qu'elles étaient l'an dernier. Un tiers du cheptel a été tué ou transporté en Serbie. Les grandes entreprises sont à l'arrêt et les Albanais espèrent être réintégrés dans les emplois publics dont ils furent tous chassés en 1989-1990 au moment de la suppression du statut d'autonomie. Le choc des réalités économiques risque d'être rude, mais paradoxalement, grâce aux garanties de stabilité données par l'administration internationale et aux multiples aides, le Kosovo devient une des zones les plus attractives pour les investissements dans la région.

## Serbie et Monténégro: un dialogue semé d'embûches

AGENCE FRANCE-PRESSE

Belgrade — Le chef du Parti radical serbe (SRS, ultra-nationaliste), Vojislav Seselj, a estimé hier que « le danger d'une sécession du Monténégro » était « réel ». « Les Américains poursuivent intensivement un tel objectif », selon M. Seselj, qui donnait une conférence de presse.

« Ce n'est pas un hasard », selon lui, si la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Kosovo du 10 juin « garantit l'intégrité territoriale de la RFY sans mentionner la Serbie ». « Il en ressort que le Kosovo est

partie de la Yougoslavie [RFY] tant que celle-ci existe. Si le Monténégro s'en détache, le Kosovo part lui aussi », a-t-il dit.

« Du point de vue de la Constitution, la sécession est juridiquement impossible. Si les forces séparatistes au Monténégro poussent à la sécession, on ne peut pas exclure une guerre civile », a-t-il estimé. La Constitution yougoslave ne reconnaît pas aux républiques fédérées, Serbie et Monténégro, le droit de faire sécession.

M. Seselj, qui est vice-premier ministre serbe, s'est félicité de l'ouverture hier de discussions entre le parti au pouvoir au

Monténégro et les partis serbes représentés au Parlement yougoslave. « Nous ne voulons pas afficher un optimisme excessif, mais le dialogue est engagé et nous espérons qu'il continuera », a dit M. Seselj, qui a eu hier un entretien avec la délégation du Parti démocratique des socialistes (DPS) du président monténégrin Milo Djukanovic.

La direction monténégrine réclame une réforme constitutionnelle qui garantirait l'égalité des deux républiques. M. Seselj s'est dit favorable à « une modification de la Constitution, bien qu'il s'agisse d'un travail complexe, difficile et semé d'embûches ».

Parlement européen

## Une première alliance de droite

LE DEVOIR

Pour la première fois dans l'histoire du Parlement européen, les deux principales composantes de droite ont formé hier une alliance, tout en gardant leur liberté de vote. Ceci crée le premier clivage droite-gauche à Strasbourg et met fin à près de 20 ans d'entente entre les deux principaux groupes parlementaires: le Parti populaire européen (PPE) et le Parti des socialistes européens (PSE).

L'accord entre les démocrates-chrétiens

du PPE et les libéraux concerne d'abord la désignation du président de l'Assemblée. Les deux groupes ont décidé de soutenir la Française Nicole Fontaine (UDF: Union pour la démocratie française) pour la première moitié de législature et le libéral irlandais Pat Cox pour les deux ans et demi restants. La droite pourrait ainsi présider l'Assemblée pour cinq ans, le temps du mandat des députés.

Mais ce n'est pas encore fait. Certes, avec 284 députés sur 626, les libéraux et les démocrates-chrétiens réunis représen-

tent le plus grand groupe. Pas la majorité absolue. Après le premier tour de mardi prochain, le candidat écologiste, Daniel Cohn-Bendit, se retirera certainement. Donc les Verts (47 députés avec les régionalistes britanniques, espagnols et belges qui les ont rejoints) et les communistes (42) reporteront leur vote sur le candidat du PSE, l'ancien premier ministre et président portugais, Mario Soares. Celui-ci peut donc compter sur un minimum de 269 voix au second tour.

La balance penche quand même plutôt

à droite. Les libéraux, par la voix de Pat Cox, estiment que le Parlement devrait créer un « équilibre politique » dans une Union européenne où la majorité des gouvernements nationaux et des membres de la commission sont de gauche.

Certes, le PPE et les libéraux restent deux groupes indépendants. Cependant, une majorité de droite pourrait utiliser pleinement les nouvelles prérogatives du Parlement obtenues dans les récents traités.

avec AFP et Reuters

# LE DEVOIR

# ÉCONOMIE

EN BREF

## Van Houtte, numéro un

(Le Devoir) — La société québécoise Van Houtte devient numéro un du marché des services de pause-café dans la grande région métropolitaine de Toronto. Elle vient de mettre la main sur les principaux actifs de United Colven Distributors, une entreprise de services de pause-café qui regroupe plusieurs succursales à Toronto et dans la région de Niagara, et dont le chiffre d'affaires s'élève à deux millions de dollars. Ces succursales seront intégrées aux réseaux existants des filiales de Van Houtte, soit Selena Coffee à Toronto et Red Carpet dans le sud de l'Ontario. Van Houtte, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 235 millions, est présente dans les grandes villes et les marchés régionaux canadiens. L'entreprise est aussi implantée dans 29 États américains. Elle emploie 1200 personnes.

## OMC: le Canada fait appel

Ottawa (AFP) — Le Canada fait appel de la décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) selon laquelle le système canadien d'établissement des prix à l'exportation constitue une subvention à l'exportation, a annoncé hier un communiqué officiel. L'OMC avait rendu sa décision le 25 mars à la suite d'une plainte déposée à la fois par l'Union européenne et les États-Unis. Le Canada prononcera une plaidoirie à l'OMC le 19 juillet, ajoute le communiqué. L'appel d'Ottawa devant l'organe de règlement des différends de l'OMC doit être entendu le 6 septembre, et une décision devrait être prononcée à la mi-octobre.

## Grève Hydro: pas de préjudice

(Le Devoir) — Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), représentant les techniciens d'Hydro-Québec, affirme offrir les services essentiels suffisants pour ne pas causer de préjudice aux abonnés de la Société d'État. «Si notre grève commerciale était préjudiciable aux abonnés, comment se fait-il que le Conseil des services essentiels, pourtant pas très porté sur l'activisme syndical, rejette systématiquement les prétentions alarmistes de l'entreprise et reconnait de fois en fois la liste de services soumise par les syndicats?», a souligné le SCFP dans un communiqué hier, en réaction à une initiative d'Hydro-Québec. Mercredi, la société d'État a demandé au Conseil des services essentiels de modifier la liste des services essentiels que doit respecter le SCFP pendant la grève commerciale des techniciens. Le syndicat estime que la société d'État pratique ainsi une fuite en avant «en tentant de monopoliser l'opinion publique et de la conditionner en misant sur les séquelles psychologiques bien compréhensibles qu'a laissées dans la population la crise du verglas». Par ailleurs, le SCFP s'est dit encore fois hier inquiet par le manque d'entretien du réseau d'Hydro-Québec. Le syndicat a rappelé qu'à la Commission Nicolet, il avait «prouvé que les lignes reconstruites, à la suite du verglas de 1998, l'avaient été à partir de standards désuets, particulièrement en Montérégie».

## Alcan a moins gagné

(PC) — Alcan Aluminium ltée a enregistré un bénéfice moins élevé jusqu'à maintenant cette année en raison de la baisse du prix du métal, mais la direction prévoit une amélioration de la demande et des prix au troisième trimestre. L'entreprise a rapporté hier des profits de 71 millions \$ US au deuxième trimestre, comparativement à 86 millions pour la même période l'an dernier, alors que les prix étaient plus élevés. Le bénéfice net par action ordinaire est passé de 37 ¢ à 32 ¢. Les résultats du trimestre comprennent un gain hors exploitation net de 6 millions réalisé sur la vente de l'usine de pistons de la société en Allemagne, partiellement contrebalancé par les frais de restructuration de 20 millions. Les résultats du deuxième trimestre de 1998 comprenaient des frais de restructuration de 16 millions au Japon. Dans le cadre de la restructuration, 100 emplois ont été abolis au siège social de Montréal, a indiqué M. Jacques Bougie, président et chef de la direction, au cours d'un appel conférence. Soixante employés prendront leur retraite, 20 seront mutés et 20 seront licenciés. Le siège social comptait 400 employés avant ces départs. Le chiffre d'affaires du trimestre a chuté à 1,8 milliard, comparativement à deux milliards l'an dernier. Au cours des six premiers mois, le bénéfice a chuté de 203 à 109 millions, alors que le chiffre d'affaires est passé de quatre à 3,6 milliards.

## Rothmans a un bon trimestre

(Le Devoir) — Pour les trois mois terminés le 30 juin 1999, les bénéfices consolidés de Rothmans Inc. s'élèvent à 17,2 millions ou 3,12 \$ par action ordinaire, comparé à 16,4 millions ou 2,98 \$ par action ordinaire pour l'exercice précédent. Le bénéfice des activités du secteur du tabac, moins la part des actionnaires minoritaires, se monte à 17 millions par rapport à 15,7 millions pour la période correspondante du dernier exercice. Les revenus nets des placements ont rapporté 200 000 \$ contre 700 000 \$ en 1998, en raison des réserves d'encaisse moyennes moins élevées. Les ventes, nettes des droits d'accises et des taxes, atteignent un total de 138,5 millions comparé à 136,7 millions pour l'exercice précédent.

## Un nouveau Sheraton à Alger

(Le Devoir) — Starwood Hôtels & Resorts Worldwide Inc. continue son expansion en Afrique avec l'ouverture d'un nouveau lieu de villégiature en Algérie, juste à temps pour le 35e sommet des chefs d'État de l'Organisation de l'unité africaine. Propriété de la Société d'investissement hôtelier d'Algérie, et géré par Sheraton, le Sheraton Club des Pins compte 419 chambres. Ce mois-ci, il a accueilli le sommet international qui réunissait 58 chefs d'États et le secrétaire général des Nations unies.

## Près de 10 milliards de vente

(Le Devoir) — Les ventes brutes des fonds d'investissement, incluant le marché des fonds monétaires, ont totalisé 9,9 milliards de dollars en juin, rapportait hier l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC). Les nouvelles ventes nettes, excluant les dividendes et intérêts réinvestis de 930,7 millions, se sont chiffrées à 731 millions. Les ventes nettes de tous les fonds incluant les dividendes et intérêts réinvestis se sont établies à 1,7 milliard.

## Pas de cartel dans le ciel

Toronto (PC) — Une enquête du Bureau de la concurrence n'a pas réussi à prouver qu'il y a eu des ententes illégales entre les deux grosses compagnies aériennes du pays, Air Canada et les Lignes aériennes Canadiennes Internationales. «Nous avons vérifié les accusations de collusion et n'avons pas trouvé de preuve», a affirmé une porte-parole du Bureau, Cecile Suchal. C'est donc la fin de notre enquête. L'affaire est classée.

Sondage Investors-Gallup

# Les Canadiens sont devenus des investisseurs à vie

LE DEVOIR

Les Canadiens sont devenus des investisseurs à vie dans les années 90, ils sont relativement peu troublés par des pressions comme la volatilité des marchés boursiers et la question du bogue de l'an 2000 et ils abordent avec une plus grande confiance l'arrivée d'un nouveau siècle, selon les résultats du dixième sondage annuel du Groupe Investors et Gallup Canada sur les attitudes financières.

«Après avoir sondé pendant une décennie les comportements et les opinions des Canadiens en matière de placements et d'épargne-retraite, nous les avons rarement vus aussi confiants et bien informés que cette année», affirme Jean-Guy Gourdeau, vice-président principal aux initiatives stratégiques de Groupe Investors. Le sondage de cette année nous indique sans l'ombre d'un doute que les Canadiens ont changé leur façon d'envisager leur avenir financier et que ce mouvement est irréversible.

Le sondage révèle que ni la récente volatilité des marchés ni les risques liés au passage à l'an 2000 des systèmes informatiques ne détournent les Canadiens de leur stratégie de placement à long terme. Près de 72,6 % ont résisté à

la tempête l'an dernier, tandis que seulement 8,2 % des personnes interrogées ont liquidé une partie ou la totalité de leurs placements.

Plus des trois quarts n'envisagent pas de mesures particulières pour parer aux répercussions possibles du bogue de l'an 2000 sur leurs finances, tandis que 10,6 % disent avoir l'intention de faire des retraits en fin d'année. Une autre tranche de 6 % des répondants prévoient de modifier la composition de leur portefeuille et seulement 3,6 % songent à vendre une partie ou la totalité de leurs placements.

Il s'en trouve 57,7 % qui aimeraient que la limite imposée aux placements étrangers dans un REER soit assouplie ou éliminée. L'achat de produits de placement a crû de façon exponentielle au cours de la décennie. La proportion de gens qui ont un REER a augmenté de plus de 33 %, pour se situer à 61,4 %, un sommet de tous les temps. La propriété de fonds de placement a fait un bond spectaculaire de 168 % depuis 1991, et celle d'actions et d'obligations de sociétés, de 69 %. Qui plus est, plus du tiers des répondants (34,5 %) ont maintenant un plan financier écrit qui les guide dans leurs décisions de placement.

«Ces résultats sont remarquables compte tenu qu'il y a une

décennie à peine le Canada était pour l'essentiel un pays d'épargnants, satisfait des taux d'intérêt élevés des années 80», explique M. Gourdeau.

Les épargnants font preuve d'un optimisme croissant à l'égard de l'avenir. Ainsi, près de la moitié des répondants (49,3 %) prévoient que leur situation financière personnelle sera meilleure dans 10 ans, et ce bien que moins d'un sur quatre (22,5 %) dise être en meilleure posture maintenant qu'il y a un an. Environ 30 % des répondants ne prévoient pas de changement notable dans leur situation d'ici les 10 prochaines années et 20 % s'attendent à une détérioration.

Ils sont plus optimistes quant à leur revenu de retraite et s'attendent à maintenir leur niveau de vie actuel. La proportion de répondants qui pensent que leurs revenus de retraite se situeront entre la moitié et les deux tiers de leur revenu actuel s'établit à 57,2 % cette année, contre seulement 47 % en 1990. Et un peu plus du quart des personnes interrogées envisagent une préretraite (avant 60 ans).

Ce sondage a été mené par téléphone auprès de 1003 adultes du 14 au 23 mai 1999, et comporte une marge d'erreur de 3,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

## Bouche bée



SUSUMU TAKAHASHI REUTERS

Keizo Obuchi, le premier ministre japonais (à droite) échange quelques bons mots avec son ministre des Finances Kiichi Miyazawa pendant que la Chambre basse débattait hier du prochain budget. Pendant ce temps, la Bourse clôturait à son plus haut niveau depuis 22 mois. Elle a terminé la séance d'hier sur une progression de 74 points de l'indice Nikkei à 18 431,86, soit une hausse de 0,4 %, déclarent les opérateurs. La grande place japonaise atteint ainsi son plus haut niveau de clôture depuis le 10 septembre 1997. «Les acheteurs étrangers, encore très sous-pondérés sur le Japon, ont pris en marche la tendance haussière des technologies», déclare Jeremy Markwick-Smith, opérateur à Paribas Capital Markets, cité par Reuters.

# Axcan Pharma veut acheter l'américaine Scandipharm

CLAUDE TURCOTTE  
LE DEVOIR

Axcan Pharma, bien appuyée par la Caisse de dépôt, présente une offre publique d'achat de plus de 126 millions pour acquérir toutes les actions de Scandipharm, une société établie à Birmingham en Alabama, qui se spécialise notamment dans le traitement de la fibrose kystique.

Axcan Pharma, installée au mont Saint-Hilaire et dont le chiffre d'affaires fut de 43,6 millions au cours du dernier exercice financier, présente une offre de sept dollars l'action, soit un dollar de plus qu'une autre compagnie américaine dont l'offre publique expire lundi prochain. Pour sa part, Axcan maintient son offre jusqu'au 11 août et vise à obtenir une majorité des actions sur une base pleinement diluée. Scandipharm a 12,5 millions d'actions en circulation.

Axcan précise que cette transaction, si elle est complétée, sera payée comptant. Le financement sera effectué par l'entremise de Sofinov et de Capital d'Amérique CDPQ, qui sont deux filiales de la Caisse de dépôt et placement du Québec. D'une part, il y aura augmentation du capital-actions de Sofinov, qui détient déjà une participation de 10,4 % dans Axcan; le financement sera complété d'autre part par des débentures convertibles, des titres de créance prioritaire et d'un crédit-relais.

«Scandipharm est parfaitement complémentaire pour Axcan», déclare Léon Gosselin, président et chef de la direction d'Axcan Pharma, dont la spécialité est le développement et la commercialisation de nouveaux médicaments gastro-intestinaux.

Cette acquisition permettrait entre autres à Axcan d'avoir aux États-Unis son propre réseau com-

plet de vente.

Scandipharm a déclaré des revenus de 24 millions \$ US en 1998. En l'espace de sept ans, cette entreprise a acquis la réputation d'un chef de file dans le domaine de la fibrose kystique aux États-Unis. Depuis 1997, Axcan distribue ses produits au Canada. La complémentarité entre Axcan et Scandipharm s'explique par le fait que la fibrose kystique est une maladie mortelle qui affecte le système digestif et le système respiratoire d'enfants et de jeunes adultes.

«Les deux sociétés retireraient des avantages immédiats de cette transaction, et Scandipharm s'avèrerait un allié inestimable pour la promotion des produits gastro-intestinaux d'Axcan. Nous avons l'intention de garder la société à Birmingham et d'en faire le centre de nos activités aux États-Unis», souligne M. Gosselin.

# Dernière ligne droite dans la bataille boursière entre la BNP et la Société générale

Paris (AFP) — La bataille boursière entre la BNP d'une part et la Société générale et Paribas de l'autre, démarrée il y a plus de quatre mois, est entrée hier dans sa dernière ligne droite et devrait s'achever dans la première semaine d'août, sauf surchère de la Société générale.

Sur ce dernier point, la Société générale, qui vient de lancer une nouvelle campagne de publicité radiophonique pour encourager les actionnaires de Paribas à apporter leurs titres à son offre, entretient le suspense.

Les dernières autorisations réglementaires ont désormais été obtenues de part et d'autre. Le Conseil des marchés financiers (CMF) va fixer aujourd'hui la date définitive des offres, selon des sources concordantes. La date se situera dans la première semaine d'août, peut-être le 5 août. Le CMF avait d'abord fixé une date de clôture provisoire

au 30 juillet, mais il a dû la repousser en raison du léger retard pris dans l'obtention des derniers visas réglementaires, accordés hier matin par la Commission des opérations de Bourse (COB). De nombreux analystes ne semblent pas tabler sur une nouvelle surchère de SG sur Paribas, même s'ils ne l'excluent pas totalement. Certains envisagent que SG accorde aux actionnaires de Paribas un certificat de valeur garantie (CVG), comme la BNP l'a déjà fait. Mais en cas de surchère de SG, cette dernière «se rendra plus vulnérable aux assauts de la BNP», a estimé Gérard Augustin-Normand, président de la société de gestion Richelieu Finance. En effet, une surchère de SG sur Paribas, qui coûterait cher, risque de pénaliser son cours de Bourse à court terme, rendant plus intéressant pour les actionnaires de SG d'apporter leurs titres à la BNP, a-t-il expliqué.

Construction

# Entente approuvée «à une forte majorité»

FRANÇOIS NORMAND  
LE DEVOIR

Les membres de l'Association de la construction du Québec (ACQ), l'agent patronal unique pour les employeurs des secteurs institutionnel-commercial et industriel, ont finalement ratifié l'entente de principe conclue en avril avec la coalition syndicale formée de la CSD-Construction et du Conseil conjoint de la construction.

Refusant de rendre public le résultat du vote, le vice-président exécutif de l'ACQ, Michel Paré, a mentionné hier que les employeurs ont approuvé l'entente «à une forte majorité». Ces derniers l'ont ratifiée dans le cadre d'une tournée au cours de laquelle l'ACQ a tenu cinq assemblées dans cinq régions du Québec.

Le nouveau contrat de travail, qui devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> août et prendre fin le 30 avril 2001, accorde aux 65 000 syndiqués représentés par la coalition syndicale des augmentations de salaire de 4 %.

Les travailleurs, qui appartiennent à 25 corps de métiers, ont aussi fait des gains au chapitre du fonds de retraite et du régime d'assurance collective. Ils étaient sans contrat de travail depuis le 30 avril 1998.

L'ACQ est satisfaite de ce nouveau contrat de travail car elle a réussi à garder le montant des augmentations de salaire en deçà de l'indice des prix à la consommation, c'est-à-dire l'inflation, a expliqué M. Paré.

«Nos membres sont contents de voir revenir la paix industrielle, a renchéri du même souffle M. Paré, car on s'en va en 1999 et en 2000 vers les deux meilleures années de la décennie dans le secteur de la construction.»

La conclusion des négociations — qui avaient débuté en avril 1998, la médiation s'étant mise en branle en février — et l'instauration de cette paix industrielle tranchent avec ce qui prévalait au début du mois d'avril. C'était l'impasse, et une grève menaçait en plus de perturber les grands chantiers industriels du Québec.

Mais le 23 avril, la menace de grève a été écartée. Les parties patronale et syndicale concluaient une entente de principe sur les grands enjeux, soit les salaires, les avantages sociaux et l'équipement de sécurité. Depuis avril, patrons et syndicats consultaient leurs membres afin de faire ratifier cette entente de principe.

# L'économie américaine tourne toujours rondement

Washington (AFP) — Le rythme effréné de l'activité économique américaine se modère et l'inflation est négligeable, selon les derniers indicateurs du gouvernement, ce qui réduit le danger de surchauffe et les probabilités d'une nouvelle hausse des taux de la Réserve fédérale, s'accroissant à dire hier les conjoncturistes.

Les prix à la consommation ont été inchangés en juin et n'ont augmenté que de 2 % sur un an, a annoncé le département du Travail.

Les prix de base, davantage révélateurs des tendances de fond de l'inflation car ils ne prennent pas en compte les secteurs volatils de l'énergie et de l'alimentaire, ont progressé de 0,1 % seulement pendant le même mois.

Mercredi le gouvernement avait annoncé une baisse de 0,1 % des prix à la production en juin.

En outre, la consommation, principal moteur de l'économie américaine, qui avait connu un rythme époustouflant pendant les premiers mois de l'année, donne des signes de décélération. Les ventes de détail ont ainsi augmenté de seulement 0,1 % en juin, selon les chiffres publiés mercredi par le département du Commerce après une progression de 1,2 % en mai. «L'économie américaine connaît des conditions idéales», a commenté John Lonski, le principal économiste de Moody's, la firme de notation financière de Wall Street.

«Il n'y a pas de signe d'inflation comme le montrent les derniers chiffres sur les prix à la consommation et à la production en juin, et les dépenses de consommation marquent le pas même si elles restent encore très soutenues», a-t-il poursuivi. «La combinaison de ces facteurs — surtout la quasi-absence d'inflation — réduit de façon substantielle la probabilité d'un nouveau relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale [Fed] lors de son prochain comité monétaire le 24 août», a-t-il dit.

La Fed avait relevé d'un quart de point pour le porter à 5 % son taux interbancaire au jour le jour à l'issue de son dernier comité monétaire et adopté une directive neutre en matière de politique monétaire à court terme.

ÉCONOMIE

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,2517
Allemagne (mark)	0,7959
Arabie saoudite (riyal)	0,4108
Australie (dollar)	1,0125
Autriche (schilling)	0,1131
Bahamas (dollar)	1,5006
Barbade (dollar)	0,7823
Belgique (franc)	0,03839
Bermudes (dollar)	1,5008
Bésil (real)	0,8387
Caribbes (dollar)	0,5754
Chili (peso)	0,00295
Chine (renminbi)	0,1854
Chypre (livre)	2,6905
Espagne (peseta)	0,00943
États-Unis (dollar)	1,4816
Europe (euro)	1,5100
France (franc)	0,2383
Grèce (drachme)	0,004917
Hong Kong (dollar)	0,1970
Indonésie (roupie)	0,000238
Italie (lire)	0,000809
Jamaïque (dollar)	0,0427
Japon (yen)	0,012242
Mexique (peso)	0,1699
Pays-Bas (florin)	0,7075
Pologne (zloty)	0,3907
Portugal (escudo)	0,007859
Répub. tchèque (couronne)	0,0424
Répub. dominicaine (peso)	0,0957
Royaume-Uni (livre)	2,3187
Russie (rouble)	0,0627
Singapour (dollar)	0,8941
Slovaquie (couronne)	0,0347
Slovénie (tolar)	0,007918
Suède (couronne)	0,1780
Suisse (franc)	0,9686
Taiwan (dollar)	0,0473
Thaïlande (baht)	0,0412
Trinité-Tobago (dollar)	0,2466
Ukraine (hryvna)	0,3857
Venezuela (bolivar)	0,00250

Les assureurs tremblent, Martin Frankel court toujours

L'escroc a disparu avec au moins 215 millions de dollars américains

SYLVIE KAUFFMANN  
LE MONDE

New York — Le 5 mai, les pompiers de Greenwich, au Connecticut, l'une de ces banlieues cossues qu'affectionnent les millionnaires de Wall Street, répondit à une alarme déclenchée par un incendie au 889 Lake Avenue, une propriété d'une valeur de trois millions de dollars. Sur place, ils trouvent une maison déserte et deux cheminées encore fumantes de paquets de documents hâtivement brûlés.

En fouillant dans les bouts de papier à moitié calcinés, les enquêteurs tombent sur une liste manuscrite intitulée «A faire», en tête de laquelle figure cette inscription: «blanchir l'argent». D'autres documents trouvés dans cette vaste demeure avec piscine, occupée par un homme d'affaires de quarante-quatre ans, Martin Frankel, et quelque 80 terminaux d'ordinateur, trahissent des recherches effectuées sur les pays avec lesquels les États-Unis ne sont pas liés par un traité d'extradition: Israël, le Brésil notamment.

Appelé à la rescousse, le FBI doit se rendre à l'évidence: l'oiseau s'est envolé. Et avec lui au moins 215 millions de dollars appartenant à huit compagnies d'assurances du sud des États-Unis qui avaient eu l'imprudence de confier leurs actifs à la société

de courtage de Martin Frankel, Liberty National Securities.

Visiblement, cet escroc de haut vol préparait sa fuite depuis quelque temps. Le jour même, ses gardes du corps avaient embarqué à bord d'un jet privé à Los Angeles trois valises de diamants qu'il venait d'acheter pour dix millions de dollars le plus légalement du monde, en faisant virer la somme d'un compte dans une banque suisse à celui d'un négociant en diamants de Beverly Hills; le diamantaire devait révéler plus tard que Martin Frankel, par l'intermédiaire d'un de ses prête-noms, avait d'abord cherché à acquérir pour 40 millions de dollars de diamants, mais le négociant avait refusé d'essayer de réunir une telle quantité dans la crainte de déstabiliser le marché.

Dans les semaines qui ont précédé sa fuite, Martin Frankel avait tenté son va-tout en s'attaquant à des cibles beaucoup plus ambitieuses que les petites compagnies d'assurances en difficulté qui avaient été sa proie jusque-là. Après avoir débauché deux cadres supérieurs de Swiss Reinsurance Company et de General Electric, alléchés par la promesse de rémunérations de deux millions de dollars par an, il avait essayé de négocier des contrats et des acquisitions avec de grandes compagnies d'assurances qui auraient pu lui apporter, si le plan avait réussi, près de trois

milliards de dollars en actifs. C'est à ce moment-là que Martin Frankel s'est rendu compte que ses activités commençaient à éveiller les soupçons et à préférer prendre la poudre d'escampette.

Faiblesse d'un système

Plus de deux mois après sa disparition de Greenwich, Martin Frankel, dont les enquêteurs pensent qu'il s'est réfugié quelque part en Europe, court toujours. Plus l'enquête avance, plus l'affaire est romanesque et plus elle met en lumière les faiblesses de la supervision de l'industrie des assurances qui, aux États-Unis, est organisée au niveau de chaque État, et non pas au niveau fédéral.

Le FBI accuse Martin Frankel d'avoir «systématiquement versé les capitaux [qui étaient confiés à sa société pour investissement] dans divers placements financiers puis de les avoir transférés sur des comptes, à l'intérieur et à l'extérieur des États-Unis, placés sous son contrôle et pour son usage personnel». Cette vaste escroquerie à l'assurance commence en 1991, lorsque Thunor Trust, la société d'investissement créée par Martin Frankel, rachète au Tennessee une compagnie d'assurances en faillite, Franklin American Life Insurance Company. Thunor Trust promet d'injecter 3,7 millions de dollars dans la firme pour la renflouer, et l'autorité de

supervision de l'État du Tennessee néglige d'examiner de près les références des personnes physiques présentées comme garants du trust.

Martin Frankel a franchi le premier pas avec succès et va procéder les années suivantes, par l'intermédiaire de Thunor Trust, à plusieurs acquisitions de maisons d'assurances en difficulté au Tennessee, dans le Mississippi, en Alabama, au Missouri. Là encore, les autorités ne prêtent pas assez attention à la stratégie d'investissement des compagnies acquises par Thunor Trust: les fonds, essentiellement placés en bons du Trésor, font l'objet de très fréquentes transactions, jusqu'à une centaine de fois par an. Parallèlement, Martin Frankel crée une fondation, la Fondation Saint-François-d'Assise, à travers laquelle il va notamment tenter, par l'intermédiaire d'un ami prêtre catholique et d'un conseiller juridique du Vatican, de convaincre le Vatican d'investir dans ses affaires d'assurance en échange de la promesse d'un don de 50 millions de dollars à diverses œuvres de charité catholiques.

Originaire de Toledo, dans l'Ohio, où il a commencé ses activités de courtier en 1986, Martin Frankel est un personnage excentrique, «à la Woody Allen», disent ceux qui l'ont côtoyé, anxieux, nerveux et pourtant incroyablement audacieux. Connus aussi sous

d'autres noms (Mike King, David Rose, Steve Rotschild), il menait en recluse à Greenwich un train de vie extravagant, entretenant dans une maison voisine, en 1997, interrogé par la police à la suite du suicide dans la maison d'une de ses employées, Frances Burge, vingt-deux ans, il explique: «Ces femmes sont essentiellement d'anciennes petites amies que j'ai rencontrées par l'entremise des petites annonces. Je vois beaucoup de femmes et je tiens à ces filles, je prends soin d'elles.»

Ce qui aurait dû davantage préoccuper les autorités des États concernés, en revanche, est l'interdiction d'exercice en Bourse dont l'État a frappé en 1991 la Securities and Exchange Commission, équivalent américain de la COB, à la suite d'irrégularités commises dans l'Ohio. Le montant disproportionné des bénéfices réalisés par les sociétés de Martin Frankel avait mis la puce à l'oreille des autorités du Tennessee dès 1993, mais aucune mesure n'avait été prise.

Aujourd'hui, cette affaire apporte de l'eau au moulin de ceux qui plaident pour une supervision accrue de l'industrie de l'assurance, et en particulier pour une intervention de l'État fédéral, car la fragmentation du système a incontestablement favorisé les manœuvres de Martin Frankel.

LE MARCHÉ BOURSIER

COUP D'ŒIL

Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
XXM:Indice du marché	18765	3947.10	+11.69 0.3
XCB:Bancaire	6092	6024.53	-20.57 -0.3
XCO:Hydrocarbures	4347	2748.96	+15.35 0.6
XCM:Mines et métaux	4140	2115.67	+0.86 0.0
XCF:Produits forestiers	4707	2803.15	-14.00 -0.5
XCI:Bien d'Équipement	2948	4035.31	+5.03 0.1
XCU:Services publics	3411	4196.06	+41.54 1.0

La Bourse de Toronto			
TSE 35	20274	421.93	+2.68 0.6
TSE 100	33746	443.00	+2.30 0.5
TSE 200	31055	439.46	+2.99 0.7
TSE 300	64801	7292.69	+39.61 0.5
Institutions financières	6416	7804.62	-17.64 -0.2
Mines et métaux	3844	3858.80	-9.63 -0.2
Pétrolières	15475	6283.77	+47.63 0.8
Industrielles	9031	6135.07	+75.73 1.2
Aériennes	4189	4733.69	-67.02 -1.4
Pâtes et papiers	8491	5250.13	+77.39 1.5
Consommation	3225	14580.92	+78.24 0.5
Immobilères	1303	2179.25	-5.78 -0.3
Transport	1744	6379.40	+12.80 0.2
Pipelines	693	5894.84	-2.76 -0.0
Services publics	2886	8639.95	+107.32 1.3
Communications	3597	18713.13	+17.85 0.1
Ventes au détail	2112	5513.78	+3.81 0.1
Sociétés de gestion	1787	9640.50	+174.41 1.8

La Bourse de Vancouver			
Indice général	21886	433.53	+2.29 0.5

Le Marché Américain			
30 Industrielles	83288	11186.41	+38.31 0.3
20 Transports	9135	3397.03	-24.48 -0.7
15 Services publics	7382	320.57	+0.21 0.1
65 Dow Jones Composé	99805	3307.20	+2.24 0.1
Composite NYSE		660.75	+5.85 0.9
Indice AMEX		821.73	+8.73 1.1
S&P 500		1409.62	+11.45 0.8
NASDAQ		2839.37	+21.24 0.8

Les plus actifs de Toronto			
Compagnies	Volume (000)	Haut (S)	Bas (S)
CLARICA LIFE W	18779	24.45	23.55
MICROFORUM INC	4952	9.70	8.75
TAHERA CP	4381	0.15	0.14
SIKAMAN GOLD RES	3933	0.23	0.17
TIMBERWEST UN	2268	11.75	11.00
FIRST CALGARY	2100	0.58	0.55
TOR BK	2051	34.40	34.00
QUEBECOR PRINTING	1643	35.70	35.60
NEXFOR INC	1635	9.75	9.25
CDN PACIFIC LTD	1515	39.85	38.40

Les plus actifs de Montréal			
Compagnies	Volume (000)	Haut (S)	Bas (S)
MICRO TEMPLUS INC	2378	1.15	0.90
REPAP ENTR INC	877	0.10	0.09
QUEBECOR PRINTING	345	35.70	35.30
BOMBARDIER INC B	325	22.80	21.60
BIOCHEM PHARMA	280	32.75	32.10
CAMECO CP	253	28.40	28.35
GRP FOREX B	231	29.25	28.90
BK OF NOVA SCOTIA	228	33.90	33.05
CINRAM INTL INC	220	14.05	13.50
ALCAN ALUM LTD	220	48.30	46.95

**Investmax**  
Courtage à escompte  
Une division de Whalen, Belliveau & Associés Inc.  
www.investmax.com

Pour des frais fixes de 29 \$ par transaction de 1 000 actions via Internet

Téléphone: (514) 392-1365 • Sans frais: 1-877-392-1365

Investmax est une marque déposée, propriété de Whalen & Associés Inc. Whalen, Belliveau & Associés est membre du Fonds de protection des épargnants.

MONTREAL			
XXM	3947,10	+11,69	

TORONTO			
TSE 300	7292,69	+39,61	

NEW YORK			
Dow Jones	11 186,41	+38,31	

DOLLAR			
1 \$ canadien	67,49¢ us	-0,05	

OR			
à New York	254,70\$ us	-0,30	

Ces titres, transgés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, j = compagnie junior à la Bourse de Montréal; la action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o = actions assujetties à des règlements spéciaux; pr = actions privilégiées; r = actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u = unité de capital-action; v = dividende variable; wt ou w = bon de souscription (warrant); z = lot brisé.

LA BOURSE DE MONTREAL			
Titre	52 dern. sem. Haut Bas	Ventes C/B	Haut Bas C/B
ABL Can.	1,300 0,310 2,000		0,420 0,420 0,420
ADS	6,750 1,910 20,500	46	2,450 2,280 2,280
Abitec-C	20,000 11,650 110,008		18,400 18,000 18,400
Altaera	8,000 4,100 14,295		4,350 4,250 4,250
AgriTech	1,100 0,180 21,500		0,200 0,180 0,180
Air Canada	11,200 5,150 43,679	66	6,650 6,500 6,600
AirCan.A	10,050 4,500 7,000	56	5,600 5,450 6,000
Alta.energ	47,500 28,000 850	144	47,500 47,300 47,500
Alcan Au	49,350 28,850 220,025	23	48,300 46,950 46,950
Algoa	0,650 0,300 14,000		0,400 0,370 0,370
AICTA	21,650 14,000 1,500		19,250 19,250 19,250
AllForest	22,150 12,750 8,686	29	19,850 19,000 19,800
Allican	0,750 0,200 9,000		0,620 0,550 0,550
Amalg. In	11,250 5,050 5,330	11	8,000 7,750 7,750
Amsco	2,300 1,000 4,119		1,880 1,880 1,880
Arenapac	0,550 0,165 50,000		0,370 0,360 0,360
Astral A	28,500 15,700 2,500	28	25,000 25,000 25,000
Atapa	0,750 0,100 4,000		0,120 0,120 0,120
Atco I	43,500 30,000 4,448	14	42,300 41,500 42,300
Atco II	43,500 30,000 2,000	15	43,000 43,000 43,000
Athabasca	11,800 5,700 5,108	423	8,450 7,750 8,450
Azmut	0,470 0,080 54,500		0,140 0,140 0,140
BG GAS	32,500 26,750 2,275	16	30,250 30,000 30,000
BCE omc	48,000 6,750 100,214		39,500 37,400 39,500
BCE Inc	77,700 39,800 146,304		77,700 77,550 +1,350
BCE Mtl	48,000 32,500 33,010		44,500 43,750 44,500
bct.telus	43,000 34,700 120,968		36,200 35,800 36,150
bct.tel.v	40,750 33,500 11,316		35,250 34,750 34,850
BPI ILL	1,000 0,200 1,000		0,200 0,200 0,200
Bq Laur	30,500 20,100 4,084	10	25,250 24,850 25,200
Bq Nat	28,250 19,000 34,452	12	20,100 19,650 19,900
Bq Nat.sr10	28,250 26,800 1,000		27,350 27,350 27,350
Bq Nat.sr11	28,250 26,800 2,200		27,150 27,150 27,150
Bq Nat.sr12	18,500 12,250 6,000		16,400 16,400 16,400
Bq Nat.sr13	12,150 10,000 1,200		12,000 12,000 12,000
Bq Nat.sr14	9,250 8,550 2,350		9,350 9,300 9,350
Bq Nat.sr15	1,000 0,200 1,000		0,400 0,200 0,200
Bq Nat.sr16	20,000 13,500 1,995	14	70,400 69,400 69,500
Bq Royale	90,450 57,000 3,000		27,600 27,000 27,000
Bq Ry.sr1	29,000 27,000 300		27,600 27,000 27,000
Bq Ry.sr2	29,000 27,000 900		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr3	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr4	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr5	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr6	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr7	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr8	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr9	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr10	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr11	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr12	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr13	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr14	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr15	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr16	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr17	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr18	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr19	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr20	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr21	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr22	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr23	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr24	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr25	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr26	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr27	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr28	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr29	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr30	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr31	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr32	29,000 27,000 500		28,100 28,100 28,100
Bq Ry.sr33	29,000 27,000 500		28,100 28,100 2

## É D I T O R I A L

Le parti pris  
du maire

Le maire Pierre Bourque a fait son lit. Envers et contre tous, il a choisi de donner une vocation résidentielle plutôt que technologique à l'ancienne raffinerie de sucre Redpath. À un projet créateur d'emplois, il a préféré un projet générateur de revenus fiscaux pour les coffres de la ville. Vision à courte vue du développement de Montréal.

A

vec la précipitation qui le caractérise chaque fois qu'il a l'occasion de favoriser le développement immobilier à Montréal, Pierre Bourque a donné le feu vert ces derniers jours au projet de transformer en «écolofts» l'édifice de la Redpath sis sur les bords du canal Lachine. Aux abois sur le plan financier, il a hâte d'empocher les quelque 800 000 \$ de taxes municipales que générerait ce projet qui est à cet égard plus rentable à court terme que cet autre projet à saveur technologique auquel travaille un regroupement d'organismes du quartier.

Montréal, il est vrai, a besoin d'accroître ses revenus fiscaux. Pour cela, il lui faut ramener en ville une partie de ceux qui l'ont quittée pour la banlieue faute d'un milieu de vie agréable qu'ils pourraient certes retrouver sur les bords d'un canal Lachine revitalisé et embourgeoisé. Mais encore faudrait-il savoir si, dans un cas comme celui de la Redpath, cette stratégie est la meilleure et, surtout, si elle est partagée par les citoyens du quartier.

Le choix d'un développement domiciliaire pour la Redpath a été fait littéralement à l'aveugle car on n'a tenu aucun compte à l'hôtel de ville de la volonté des citoyens d'orienter dans une toute autre direction le développement de leur quartier. Ici, on bouscule littéralement les forces vives du Sud-Ouest qui depuis des années se mobilisent pour y ramener une partie de l'activité économique qui pendant plus d'un siècle en avait fait le cœur industriel de Montréal et du Canada. Abandonné de tous pendant des années, le Sud-Ouest est à Montréal ce que la Gaspésie est au Québec et si ce quartier n'est pas aujourd'hui complètement désert, on le doit beaucoup à la volonté de ses citoyens qu'il ne faut pas ainsi mépriser.

Le projet auquel travaille le Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest (RESO) s'inscrit dans le droit fil de la revitalisation du canal Lachine entreprise par Parcs Canada. On propose de redonner à la Redpath une activité industrielle on ne peut plus contemporaine que serait un centre d'imagerie numérique. Ce projet a valeur de symbole puisque reprendrait vie un édifice qui est, comme le notait hier dans nos pages Mme Phyllis Lambert, «le plus ancien témoin existant à Montréal du développement extraordinaire de l'industrie canadienne au 19<sup>e</sup> siècle».

En précipitant sa décision, le maire Bourque coupe l'herbe sous les pieds du RESO qui n'a pu encore attacher tous les fils de son projet. Il faut donner à cet organisme le temps de compléter son travail pour qu'on puisse ensuite évaluer lequel des deux projets aura le meilleur impact sur le développement du quartier et de Montréal. Alors pourrait être prise une décision éclairée.

Malgré le parti pris affiché par l'administration montréalaise, le débat n'est pas clos. Le Conseil municipal doit autoriser un changement de zonage pour donner à l'édifice de la Redpath une vocation résidentielle. Il pourrait arriver que durant les prochaines semaines le maire Bourque réalise l'erreur qu'il fait en ignorant ainsi l'opinion de ses concitoyens. S'il continue à se braquer, il faudra souhaiter que la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, et la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, à son titre de partenaire principale de la revitalisation du canal Lachine, lui fassent entendre raison.

bdescoteaux@ledevoir.ca

## La main de Blair

Le paradoxe en Irlande du Nord, c'est que l'accord du Vendredi saint est aujourd'hui dans une impasse grave mais que ni Gerry Adams ni David Trimble ne doutent pour autant de l'irréversibilité du processus de paix. L'un et l'autre ont une obligation fondamentale de réussite. Plus de 70 % des Nord-Irlandais ont approuvé l'accord par référendum l'année dernière. Comment alors sortir du cul-du-sac?

Aurait dû être formé hier le nouveau cabinet du gouvernement bicommunautaire d'Irlande du Nord. Il ne l'a pas été, M. Trimble ayant refusé de s'asseoir aux côtés du Sinn Féin tant que l'IRA, qui n'a pas en principe à le faire avant mai 2000, n'aura pas au moins commencé à désarmer. Sans la formation de ce cabinet, dont Londres attend la création pour donner à Belfast son autonomie gouvernementale, l'exercice partagé du pouvoir entre protestants et catholiques est condamné à demeurer à l'état virtuel.

L'impasse impose un test de confiance mutuelle au Sinn Féin et à l'UUP, l'Ulster Unionist Party. On n'annule pas des décennies de suspicion d'un coup de crayon.

M. Adams contribuerait à briser cette méfiance s'il cessait seulement de nier, quand cela lui sied, et contre toute logique historique, l'existence de liens organiques entre l'IRA et le Sinn Féin. Et il ferait un geste symbolique important si, évitant de se réfugier dans une lecture technique de l'accord du Vendredi saint, il convainquait l'IRA de rendre quelques armes.

M. Trimble, récent nobélisé de la paix, devrait de son côté ne pas perdre de vue que les résistances du camp républicain aux exigences de désarmement n'empêchent pas que l'IRA a clairement renoncé au recours à la violence et qu'il observe un cessez-le-feu depuis trois ans, sans donner le moindre signe de vouloir renier ses promesses. La réalité est que, depuis la signature de l'accord du Vendredi saint, il y a un an, la violence en Irlande du Nord est surtout le fait de groupes extrémistes protestants.

On dit du chef unioniste et premier ministre désigné qu'il fait aujourd'hui la forte tête afin, tactiquement, de consolider son autorité sur un UUP dont l'aile dure lui reproche d'être trop porté sur le compromis. Certains disent qu'une entente n'est qu'une question de temps, que M. Trimble parviendra d'ici quelques semaines ou quelques mois à s'entendre avec M. Adams sans que ses compromis ne passent pour de la compromission. C'est plausible: la politique de la chaise vide qu'il a appliquée hier en boycottant les «travaux» de l'assemblée autonome ne peut pas constituer, il le sait, une solution à long terme.

Celui à sortir le plus amoché de ce nouvel épisode est le premier ministre britannique Tony Blair, qui a investi des énergies formidables dans le dossier nord-irlandais. Il a indiqué hier avoir décidé de mettre le processus de paix entre parenthèses pour l'instant — pour panser ses plaies. La sortie de crise qu'il a tenté de faire accepter aux parties était pourtant bien ficelée: entrée du Sinn Féin au cabinet sur exigence de début de désarmement dans les deux mois, selon un échéancier précis. Paradoxalement, ses efforts auront finalement jeté de l'huile sur le feu, renvoyant chacune des parties à son intransigeance.

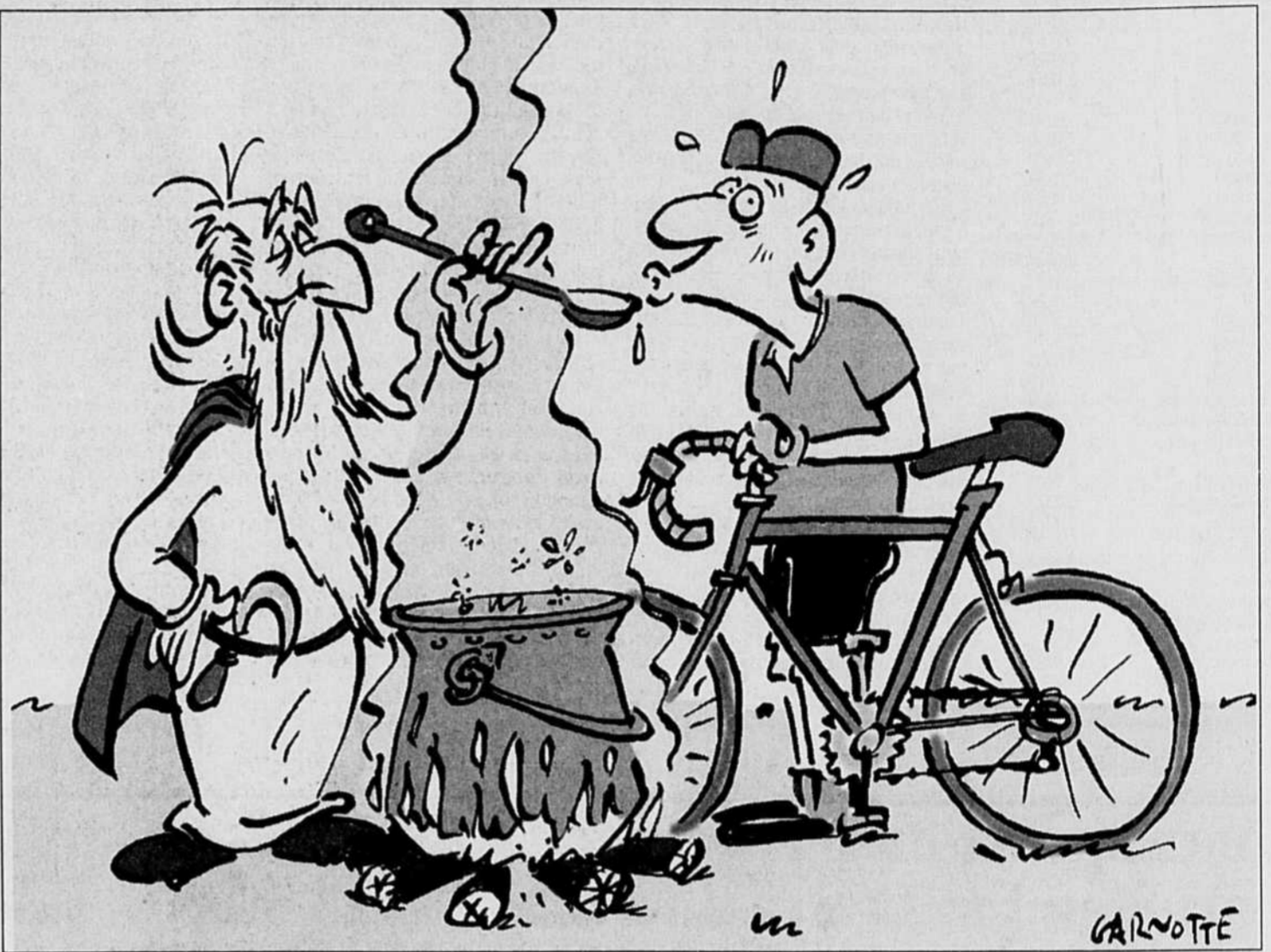
Les efforts de M. Blair auront également montré que son influence a commencé, pour cause de surutilisation, à s'effiloche. Aussi est-ce une impasse qui met en exergue que la paix en Irlande du Nord devra inévitablement passer de plus en plus de son secours. S'il y a dans cet échec un progrès, il est là: pour la suite des choses, il accroît la part des responsabilités qui incombent à MM. Trimble et Adams. Tony Blair leur lâche la main.

gtailllefer@ledevoir.ca

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE  
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



EN REPRISÉ

## L E T T R E S

Grève des infirmières:  
militants, à vos plumes!

J'ai de la peine. Le système de santé se détériore. Réduction d'effectifs, augmentation de la tâche. Je côtoie depuis des années les infirmières. Je les considère comme des collègues; jadis, on les considérait comme des bonnes. Torchon, servir, courir. Les mentalités ont évolué au rythme des changements induits par la montée féministe. Nos mères, nos filles, nos blondes, nos «ex» sont des personnes. Elles enrichissent par leur féminité nos rapports humains. Nourriture essentielle.

La profession d'infirmier et d'infirmière est ancrée dans une tradition féminine, celle des soins et de leur humanisation. Elles ont pris la place qui leur revenait, malgré un pouvoir macho.

Malheureusement, les conditions faites à ces professionnels se détériorent. De moins en moins de temps pour en faire de plus en plus. De façon héroïque, depuis des années, leur dévouement ne se trahit pas. Mais la limite est atteinte. Je les vois torcher, servir et courir, sans lâcher, malgré tout, avec le sourire, mais avec la fatigue en plus. Une fatigue qui cristallise la désespérance.

Les infirmières sont dans une classe à part. Leur exercice professionnel est à la fois une science et un art. Un art, car la façon de faire importe autant que le savoir-faire.

Les médecins se sentent reconnus tant pour l'un que pour l'autre. Mais souvent, nous le savons bien, les infirmières compensent en prévenance auprès des malades ce que le temps manquant aux médecins les empêche d'épanouir pleinement la leur.

J'ai de la peine. On ne traite plus les infirmières comme des servantes en principe depuis longtemps. Leur tâche est cependant de plus en plus vidée de son contenu humain à cause de toutes sortes de contraintes. Leur travail est de moins en moins gratifiant. À défaut de mieux, un salaire décent serait une gratification tout juste suffisante pour compenser fatigue et frustrations accumulées. C'est ce que tout le monde sent bien. C'est ce que tout le monde voit bien. Les médecins et les patients en sont témoins.

Comment l'opinion publique pourrait-elle être différente? Les évidences parlent par elles-mêmes.

La menace des sanctions préalablement prévues en cas de débrayage illégal constitue une conséquence prévisible au départ et non une action répressive à posteriori. Génial, tant qu'on a des recours à la loi spéciale.

Ainsi, en bon père de famille, M. Bouchard peut demeurer ferme et dire d'une part qu'il ne peut en faire plus, tout en laissant entendre d'autre part qu'il est ouvert à la négociation. Paradoxal. Est-ce donc dire que ça pourrait se régler à 6-7 %?

Une chose certaine, après ce braquage il est difficile pour tout le monde de sauver la face.

Souhaitons que le compromis qui se fait attendre ne permette ni le triomphe de la tyrannie, ni un grignotement additionnel de l'âme des hôpitaux. Une maison sans âme, c'est un sarcophage.

Louis-Pierre Dostaler, médecin

Sainte-Foy, le 9 juillet 1999

Bilan et perspectives du  
gouvernement canadien

Le premier ministre Jean Chrétien serine, à qui veut bien l'entendre, le bilan du gouvernement quant à sa participation à la destruction durable dans les Balkans lors de la dernière guerre du Kosovo. Avec fierté, il nous informe que le Canada, avec ses CF18, aurait participé à 10 % des attaques aériennes et meurtrières... Bravo!... Il faut bien rendre service aux amis américains et européens même si le Canada est un pays de paix!

Par contre, M. Chrétien se plaint que cela a coûté très cher: 300 millions de dollars, ou pire, le double, lui a-t-on soufflé!...

Au ministère de la Défense nationale, personne ne connaît l'état du surstockage et de la désuétude des munitions... comme on l'a appris le 6 mai dernier lors d'une audience du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Il faudra ainsi réviser à la baisse les prévisions des surplus budgétaires! Une solution que le premier ministre et ses subalternes de la Défense nationale devraient envisager pour «récupérer» cette dépense imprévue, c'est une diminution draconienne du budget de 200 millions de dollars prévu annuellement pour l'achat des munitions qui servirait à l'entraînement de l'armée canadienne. Il pourrait éventuellement garder un très petit cousin pour l'achat de munitions sophistiquées servant aux fameux CF18 au cas où un récidiviste criminel oserait encore menacer le Canada!

Cette solution miracle aurait de plus l'avantage de protéger l'écosystème du lac Saint-Pierre qui, depuis 47 ans, subit les effets néfastes des expérimentations et des essais d'un nombre faramineux de munitions conventionnelles et totalement in-

utiles, et ce au frais des contribuables. Lors du prochain discours du trône prévu à l'automne, il est à souhaiter que le gouvernement canadien annonce la réorientation de ce genre d'activités de la Défense nationale qui demeurent anachroniques, irrationnelles et totalement immorales.

Philippe Girou

Pointe-du-Lac, le 8 juillet 1999

Perspectives d'avenir des  
caisses populaires Desjardins

Au Québec, le réseau coopératif des Caisses Desjardins est formé de 1200 Caisses et de onze fédérations avec un actif excédant 55 milliards de dollars. Le Mouvement Desjardins et les Fédérations extérieures du Québec de Caisses Desjardins rattachées à la Confédération ont un actif total de 75 milliards de dollars.

Le nombre de ses membres était de 5 167 998 au 31 décembre 1998. Les quelque trois mille délégués des Caisses Desjardins du Québec, lors de leur dernier congrès tenu à Montréal le 19 mars dernier, dans un vote largement majoritaire, ont approuvé la proposition de les regrouper au sein d'une Fédération provinciale en vue d'assurer l'unité et la bonne orientation du Mouvement des Caisses Desjardins.

Comme sociétaire de la Caisse populaire de Lévis et ex-directeur et secrétaire général du Mouvement Desjardins (1969-80), je préconise depuis des décennies l'établissement au Québec d'une fédération provinciale des Caisses Desjardins. J'estime nécessaire le maintien, voire le renforcement des fédérations régionales pour réaliser la décentralisation du fonctionnement et du financement du Mouvement Desjardins.

En collaboration avec la Caisse centrale Desjardins et la Société d'investissement Desjardins, les Fédérations régionales devraient organiser et opérer dans leur territoire une société d'investissement pour la promotion et le soutien de petites et moyennes entreprises dans leur région.

Les Caisses Desjardins, qui sont la copropriété des membres-usagers, exerceront ainsi une démocratie directe et participeront à la bonne gouvernance du Mouvement Desjardins, au contrôle de ses activités, à son orientation et à son expansion dans le prochain millénaire.

Paul-Emile Charron

Sainte-Foy, 20 mai 1999

## LIBRE OPINION

## L'évaluation du loyer

FRANÇOIS DORION  
Auteur d'un mémoire de maîtrise portant sur l'évaluation du loyer et d'un volume intitulé *Législation annotée sur le logement locatif*, publié chez Yvon Blais, ainsi que d'un *Précis de l'entreprise au Québec*, publié chez Wilson & Lafleur

Le droit donne lieu à des conséquences économiques, c'est bien connu depuis Marx au moins. L'organisation des facultés de droit françaises en facultés de droit et de sciences économiques en témoigne bien. Un exemple québécois de cette situation se trouve dans la problématique relative à l'évaluation du loyer.

Chacun sait qu'au Québec existe un organisme, la Régie des loyers, qui a juridiction pour fixer les loyers en cas de mécontentement entre propriétaires et locataires sur l'augmentation du loyer. Bien qu'une très faible proportion des loyers soient fixés par la Régie (3 %), les mécanismes de fixation utilisés par la Régie font partie de la loi et des règlements applicables aux baux et servent de barème à l'établissement de la plupart des loyers au Québec.

Cette situation a des conséquences économiques du point de vue du coût du logement et de l'inflation dans la province. En effet, les mécanismes de fixation sont des mécanismes de calcul de l'augmentation du loyer et, bien que la Régie puisse dans ses calculs utiliser certains indices négatifs, la faible proportion des loyers fixés et le fait que les avis de renouvellement des baux doivent contenir l'augmentation de loyer proposée par le propriétaire ont pour effet que, de façon générale, les loyers augmentent annuellement à un taux qui a des conséquences sur l'indice d'inflation, calculé en tenant compte du coût du logement, et entrant dans le calcul de l'augmentation selon les règles de la Régie. En outre, certaines dispositions sur l'augmentation de loyer dans les nouveaux baux rendraient nécessaire l'enregistrement des baux pour contrôler les augmentations, ce qui n'est pas le cas.

L'analyse du concept de loyer en droit nous fait voir une façon beaucoup plus rationnelle de calculer le loyer. Partant de l'idée que le contrat de bail d'habitation comporte deux éléments, un élément de droit réel portant sur le local même et un élément de contrat de service portant sur les ser-

vices fournis par le locateur, on peut concevoir un calcul du loyer fondé sur la valeur du bien loué à laquelle s'ajouterait la valeur des services offerts par le propriétaire.

Ce calcul se justifie du point de vue du droit de la façon suivante: le bail confère au locataire un droit d'usage du bien loué qui est un droit réel. Ce concept de droit réel signifie en droit que le titulaire du droit est directement investi par son droit du pouvoir d'utiliser la chose qui en est l'objet selon ce droit. L'usage dont le locataire est titulaire en vertu de son bail est une portion du droit de propriété à laquelle doit correspondre une portion de la valeur du bien, un pourcentage, qui devrait entrer dans le calcul du loyer au premier titre.

Au deuxième titre, celui des services, pourront entrer le service de chauffage, le déneigement, le concierge ou tout autre service fourni par le propriétaire en sus de l'usage des lieux d'habitation. Cette façon de calculer le loyer éviterait une situation où l'inflation dans le secteur du logement ressemble à celle du chien qui court après sa queue tout en permettant que le loyer puisse être révisé à la baisse si la valeur de l'immeuble baisse, par défaut d'entretien par exemple.

## IDÉES

Des munitions cancérigènes et tératogènes

## Une «drôle» de guerre humanitaire

La complicité du Canada dans le bombardement du Kosovo n'a rien de bien édifiant, malgré notre leadership dans le contrôle des mines antipersonnel

MARTIN BERTRAND  
Biologiste

**L**e 3 novembre 1997, Jean Chrétien posait pour la postérité en compagnie de Jody Williams, récipiendaire du prix Nobel de la paix, à l'occasion de la destruction de nos derniers stocks de mines antipersonnel. C'était un grand jour. Le Canada, le «plus meilleur pays du monde», jouait un rôle de leader dans le bannissement de ces armes sauvages qui tuent sans discernement. Et nous aurions eu toutes les raisons d'être fiers si de récents événements n'étaient pas venus démentir cette démonstration d'humanisme.

Car pendant la guerre du Kosovo, les forces de l'OTAN ont fait usage d'armes encore bien plus sauvages que les mines antipersonnel. On apprendait par exemple que les États-Unis avaient fait usage de bombes à fragmentation (voir «*Ces armes si peu conventionnelles*», par Christine Abdelkrim-Delanne, dans *Le Monde diplomatique* de juin 1999). On sait que ces bombes ont la merveilleuse caractéristique, lorsqu'elles touchent le sol, de projeter tout autour du point d'impact des dizaines de petites bombes qui iront exploser un peu plus loin, multipliant d'autant les dommages. Et le plus beau, c'est qu'une part de ces bombes, de 5 à 10 %, n'explorent pas immédiatement et se transforment ainsi en mines antipersonnel, avec toutes les mêmes caractéristiques monstrueuses qui nous les ont fait bannir.

Comment comprendre la caution que le Canada offre à l'usage de ces armes, même par sa seule présence auprès des Américains qui les utilisent? Mais ce n'est pas le plus joli. On se souviendra qu'à un certain moment du conflit les Américains ont décidé de faire intervenir leurs fameux avions A-10 et leurs hélicoptères



REUTERS

Le Canada a joué un rôle de leader dans le bannissement des mines. Nous aurions toutes les raisons d'être fiers si de récents événements n'étaient pas venus démentir cette démonstration d'humanisme. Pendant la guerre du Kosovo, les forces de l'OTAN ont fait usage d'armes encore bien plus sauvages. Comment comprendre la caution que le Canada offre à l'usage de ces armes, même par sa seule présence auprès des Américains qui les utilisent?

Apaches, tous deux complaisamment nommés «*teurs de chars*». Or cette fameuse capacité de percer le blindage des chars d'assaut vient de la nature particulière des munitions utilisées par ces char-mants volatils.

N'importe quel chasseur pourra vous expliquer que l'un des défauts des balles d'acier, dont on recommande l'utilisation pour freiner la contamination des terres par le plomb, vient du fait que l'acier est tout simplement moins lourd que le plomb. Une balle plus lourde produit des

dommages plus importants, lorsqu'elle est projetée à la même vitesse, en pénétrant plus profondément sa cible. Nos ingénieurs marchands de canons ont poussé ce raisonnement à l'extrême, et ils fabriquent désormais des munitions avec l'une des substances les plus lourdes à leur disposition: l'uranium 238 appauvri. Et en plus, heureuse coïncidence, nous avions justement un problème de stockage sécuritaire de cette matière hautement radioactive et cancérigène. On joint donc l'utile à l'agréable en fondant tous

ces déchets nucléaires en forme de petites et grosses munitions.

Mais il y a un petit problème. Une fois utilisées, ces munitions et leurs poussières continuent d'être fabuleusement cancérigènes. Elles ont en plus un effet merveilleux sur les générations futures, qui naissent avec diverses malformations congénitales monstrueuses. Une étude menée auprès de 251 familles de vétérans de la guerre du Golfe, où 40 tonnes de munitions à l'uranium furent utilisées, a montré que 67 % de ces familles ont donné naissance à des bébés présentant de graves malformations. Et les milliers de cas de rejets difformes ou mort-nés, de leucémies, et de divers cancers n'ont pas cessé d'étonner tous les spécialistes dans les régions de l'Irak et du Koweït, qui eurent la chance de goûter la médecine de nos amis des USA.

Devant pareil tableau, on a peine à faire taire le doute. Le refus par les Serbes de recevoir en leur pays les armées de l'OTAN justifiait-il une si surprenante punition? Quand on pense que les négociations à Rambouillet n'achoppaient que sur ce seul point, les Serbes et les Kosovars s'entendant sur l'essentiel pour un retour à la paix (voir «*Le gâchis*», par Ignacio Ramonet, dans *Le Monde diplomatique* de mai 1999), on en vient à se demander si les justifications par le souci humanitaire ne sont pas un peu cyniques. Car déverser des bombes à fragmentations qui continueront de tuer sans discernement même après le conflit, ou déverser des déchets nucléaires cancérigènes et tératogènes qui s'attaqueront à toutes les formes de vie pendant des générations et des générations, tout cela n'a pas grand-chose d'humanitaire. Et la complicité du Canada dans ce gâchis n'a rien de bien édifiant, quel que puisse être notre soi-disant leadership dans le contrôle des mines antipersonnel. Car comment peut-on se prétendre perclus de souci humanitaire lorsqu'on accepte de combattre auprès d'une armée qui punira la descendance d'un peuple, et ce pour plusieurs générations, au nom des discordes opposant quelques adultes envivés par le pouvoir?

Pierre Perrault, 1927-1999



ARCHIVES LE DEVOIR

Se feront-ils de plus en plus rares, ces films dédiés aux gens du peuple, ces films à visage humain qui nous éveillent et nous lavent les yeux comme ceux de Pierre Perrault?

## Au temps de Cinéma-Québec

ANDRÉ BARIL

**L'**annonce de la mort du cinéaste Pierre Perrault m'a ramené les années soixante-dix à la mémoire. Je suis descendu au sous-sol pour retrouver *Cinéma-Québec*, une revue que je lisais à la suggestion de mon frère Gérard et dont je possède la collection grâce à un don d'un fidèle lecteur de l'époque, Pierre Marier. Je savais que j'y retrouverais la parole de Perrault.

J'ai maintenant la collection de *Cinéma-Québec* sur mes genoux; 1971-78, 56 numéros. Je passe les numéros un à un, je m'arrête quelques instants sur de belles couvertures: l'adorable Geneviève Bujold, la troublante Monique Mercure, la généreuse Micheline Lanctôt... Jean-Pierre Tadros était le directeur de *Cinéma-Québec*. Au comité de rédaction: Richard Gay, Roger Frappier, Jean Chabot, Michel Euvrard, Yves Lever et les autres qui s'ajoutèrent en cours de route. Francine Laurendeau par exemple. Tiens, je vous résume sa superbe critique du film de Marco Ferreri, *La Grande Bouffe*: la laideur pour la laideur ne fait pas de bons films, cela équivaut à la négation de l'art, citation du grand maître Bergman à l'appui...

Le thème du premier numéro? La prise de la parole. Cela résonne comme un appel au combat, un «*combat pour un cinéma de qualité, qui arrive encore difficilement à trouver sa place sur nos écrans*». Certes, il fallait «*dire la réalité de notre cinéma*», mais aussi celle «*des jeunes cinémas du monde entier*». Défense du cinéma québécois, donc, mais en même temps, pluralisme, ouverture au monde. Je trouve effectivement des dossiers sur les cinémas des Amériques, de l'Afrique; des articles de Claude Blouin, spécialiste du cinéma japonais (en 1974, il guidait son ami Kobayashi, en visite au Québec), etc. Du même souffle, je note que Luce Guilbeault et Nicole Brossard ont fait un documentaire sur les féministes américaines (à voir).

## Une intéressante discussion

Et dès le premier numéro de *Cinéma-Québec*, je tombe évidemment sur un beau texte de Pierre Perrault, suivi d'une intéressante discussion (avec Fernand Dumont et Michel Brûlé) portant sur les deux derniers films qu'il venait alors de réaliser: *L'Acadie, l'Acadie* et l'indépassable *Un pays sans bon sens*.

Je dis indépassable, car c'est sans doute *Un pays sans bon sens* qui pose le plus directement la question nationale. Perrault y explore les multiples façons d'envisager notre rapport au pays, à la nation, à la communauté. Le cinéaste a suivi quelques tournées de René Lévesque, au Québec et dans l'Ouest canadien. Pendant ces voyages, il a rencontré plusieurs personnes, mais j'en retiens deux: l'écologiste Dufour, fervent de la recherche expérimentale, et le littéraire Chaillot, un gars de Winnipeg qui fera un séjour à Paris avant d'adopter le Québec.

Par son film, Perrault a rendu possible la rencontre de ces deux êtres, de ces deux destins. Cela donne un magnifique dialogue. Alors que le coloré Didier Dufour a «*agrandi le natal à l'échelle de la collectivité*», son compatriote Chaillot va «*refuser le natal pour retrouver le grand village humain*», comme l'expliquera Perrault lui-même, toujours dans ce premier numéro de *Cinéma-Québec*.

Ainsi, le cinéma dit national, en particulier le cinéma direct centré sur les gens du peuple, ne nous montre pas pour autant un seul visage, une seule perspective. Comme chez les artisans de la revue, les cinéastes ont voulu comprendre les diverses manières de nous définir. Pour les pionniers du cinéma québécois, il y avait déjà plusieurs façons de répondre à la question nationale, c'est-à-dire d'habiter le monde et de le partager. Malheureusement, dans la vraie vie comme on dit, ce pluralisme cohérent n'est pas toujours bien assimilé, d'où nos querelles intestines...

Bien sûr, on me dira que le cinéma national est un moment du cinéma, que ce n'est pas tout le cinéma (d'accord, tout le monde a lu Gaston Miron: «*Littérature nationale. Un moment de la littérature...*»).

De fait, il n'est pas le centre de la création cinématographique universelle, il n'en est qu'une réalité périphérique et, aujourd'hui, en ces temps spectaculaires, sans doute la réalité la plus éloignée du centre...

Mais en cela, justement, le cinéma national est un bon repère pour ceux et celles qui entrent dans l'aventure, dans l'histoire, dans la vie.

## Une incroyable chance!

Je me rappelle, c'était en 1973. Nous étions un petit groupe, les Michel, Sylvie et tous les autres. Le vendredi soir, les frères St-Gabriel nous ouvrirent gentiment la porte du collège. Yvan, notre projectionniste, installa la bobine d'un film de l'ONF que Jean, l'aîné du groupe, avait ramené de la ville. C'est là que j'ai vu les films de Perrault (*Pour la suite du monde*, *Les Voitures d'eau*, *Un pays sans bon sens*, *L'Acadie, l'Acadie*) ainsi que les films des autres artisans du cinéma d'ici: Arcand, Braut, Carle, Mireille Dansereau, Groulx, Jutra, Lamothe, Lefebvre, etc., la liste serait trop longue. J'avais 17 ans et une incroyable chance!

Se feront-ils de plus en plus rares, ces films dédiés aux gens du peuple, ces films à visage humain qui nous éveillent et nous lavent les yeux? Aucune nostalgie, simple question, car l'illusion pour l'illusion, la caricature pour la caricature, cela équivaut à la négation de la distance artistique et cela fait de très mauvais films, parole cette fois d'Odile Tremblay, à propos du *Miracle à Memphis* (*Le Devoir*, 6 juillet 1999)...

## Transport urbain

## En plein cœur de l'été, les cyclistes en ont jusque-là

ROBERT DAVIDSON

**A** la fin de chaque été, le cycliste a un comportement semblable à celui de la parturiente: il ne comprend vraiment pas pourquoi la vie se doit d'être aussi douloureuse par moments... Mais, le printemps venu, il retrouve invariablement les espoirs, les vaillantes humeurs et les belles couleurs de ces jeunes mamans qui ont déjà tout oublié de leur travail et qui entrent dans la suite de la vie avec un courage admirable et une naïveté qui est tout aussi attendrissante...

Vous lisez ici le témoignage d'un cycliste un peu ratien (vous n'en connaissez pas beaucoup des cyclistes comme moi, qui s'arrêtent aux feux rouges et aux Stop), un cycliste urbain qui est aussi très, j'insiste, très tanné (et juillet ne fait que commencer).

L'été dernier: un conducteur ivre. L'année précédente: un cyclophobe enragé, qui s'en serait tiré n'eût été de la courageuse et opportune intervention de quelques personnes, des piétons et des automobilistes, qui ont vu à ce que le délit de fuite soit signalé, décrit, puni... Les années d'avant, je n'en parle pas. On se lasse tous d'entendre le vétéran grincheux seriner à propos de ses vieilles blessures de guerre.

La vie suit son cours. Les plaies se referment et, comme la jeune maman, j'oublie. J'oublie les commotions, les fractures et les éraflures, et je pédale toujours.

Je pédale et je mène une vie dangereuse. Car le terrain est miné. Je sais par exemple que je ne me suis pas encore fait tuer par un chauffeur de la STCUM parce que je les ai tous attentivement à l'œil. Voici mon seul conseil: ayez toujours, j'insiste, toujours, la STCUM à l'œil. Toujours. J'insiste. Bon. Je viens peut-être de sauver une vie.

Les chauffeurs d'étoibus sont dangereux. Ils savent qu'ils ne seront jamais tenus responsables de leurs gestes et ils ont, en prime, la palme de l'innovation, un concept bien en vogue et qui ne dit pas que de bonnes choses, étant les initiateurs et les maîtres incontestés des deux pires agressions que subissent les cyclistes urbains. Je vous prie d'avoir la gentillesse d'accepter ces termes que j'ai choisis pour désigner les bousculades dont je parle: le largage et le squoïnage...

Le largage, que plusieurs automobilistes maîtrisent maintenant, consiste à être stationné en double file, et, lorsque le cycliste passe, à s'empresser de le repousser vers la gauche, directement là où il y a des autos qui viennent malencontreusement en sens contraire. L'effet de panique chez le cycliste est presque toujours assuré.

Le chauffeur d'autobus ne se prive jamais de son droit de priorité pour larguer, sans avertissement aucun, tout cycliste vers la gauche... Le geste est souvent délibéré; on ne s'en cache même pas. J'ai même vu un chauffeur me faire un clin d'œil; c'était rue Châteaubriand, alors qu'à l'occasion d'un départ précipité et non annoncé d'un arrêt où il avait cueilli des passagers, il m'envoyait tanguer tel un funambule suicidaire sur la ligne jaune qui délimite bien étroitement ceux qui vont, et ceux qui viennent à toute vitesse.

Le squoïnage, c'est l'effet combiné et multiplié du fait de se faire coincer et squezer; c'est lorsque le cycliste roule et que l'autobus s'empresser de le coincer vers la droite en le projetant violemment contre le trottoir parce qu'il y a un arrêt juste un peu plus loin. Là encore le geste est calculé, délibéré. Plusieurs automobilistes ont reconnu une certaine élégance cruelle au geste et l'emploi allégrement, et maintenant de façon fort experte, lorsqu'ils décident qu'un virage à droite ne mérite pas d'être signalé... Un autre cycliste dans le décor!

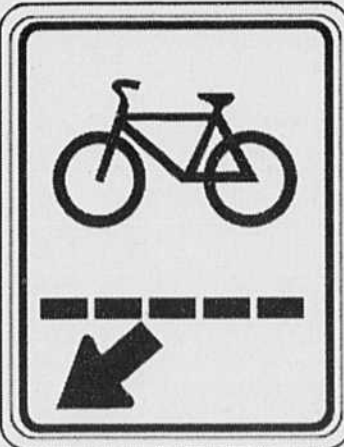
Même si la cohabitation avec les autobus est une guerre perdue d'avance, les cyclistes urbains restent très souvent les premiers à blâmer pour la piètre qualité des relations qui existent entre eux et les automobilistes. Par exemple, chaque fois que les cyclistes s'accrochent avec le discours vertueux de l'écologie et que les valeureux pédaleux de la bonne cause et leurs pieux amis du lobby cycliste réclament une

autre piste cyclable, ils marginalisent le cycliste encore davantage. Ce qui fait bien l'affaire des automobilistes, qui y voient, fort justement, une autre raison pour ne pas avoir à tolérer les vélos sur la voie publique. Vos bébélles, pis dans votre cour!

Alors j'occupe. J'occupe la rue. J'ai 2000 kilomètres de rue à occuper à Montréal, et je ne me prive pas. Je les sillonne *to and from*, de bord en bord et de bout en bout. Demain matin, pour me rendre au travail, je vais peut-être prendre la rue Hôtel-de-ville, qui est un tapon de première mais qui vaut le coup d'œil. Peut-être que ce sera la paresseuse Mentana ou la belle et grosse Saint-Urbain... Je verrai.

En attendant la fin de l'été, alors que, comme l'an passé, je n'y comprendrai plus rien, je me dis que j'emploie le plus agréable des moyens de transport et que, en plus, je m'adonne à une gymnastique moderne, celle où on exerce son instinct de survie avant même de mettre les pieds au travail...

Et je rêve du jour (devrai-je attendre une autre génération?) où Montréal sera une ville plus avenante...



ARCHIVES LE DEVOIR

«Voici mon seul conseil: ayez toujours, j'insiste, toujours, la STCUM à l'œil. Toujours. J'insiste. Bon. Je viens peut-être de sauver une vie.»

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpeit, Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice); Odile Tremblay (Horizons); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre, danse), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Brian Myles (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Benoît Munger, François Normand, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cormier (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dutrisc (correspondants parlementaires à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arseneault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires); Manon Blanchette-Turcotte, Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Corneillers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Yanick Martel, Olivier Zuida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable de la clientèle), Hélène Gervais, Evelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Lepler. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danièle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## Il neige en Alberta!

PRESSE CANADIENNE

Edmonton — Que font les enfants de Penny Silbernagel pendant les vacances d'été?

«Ils ont fait un bonhomme de neige dans la cour», a-t-elle dit, hier, de sa ferme laitière située dans le centre de l'Alberta. Cette région a en effet reçu huit centimètres de pluie et de neige, mercredi soir, et tous les champs étaient blancs comme en hiver hier matin.

«Tous les arbres ployaient sous la neige quand mon mari s'est levé à 5 h ce matin», a poursuivi Mme Silbernagel. Nous avons beaucoup de neige.»

La ville de Nordegg, en Alberta, sur les contreforts ouest des Rocheuses, en a beaucoup elle aussi. «Le présentateur météo a dit Bonjour et Joyeux Noël!», a lancé avec dépit Ron Leaf, de Clearwater. Certains employés municipaux ont d'ailleurs dû ressortir les balais à neige pour enlever les deux centimètres de neige qui recouvraient leur automobile, hier matin.

Les chutes de neige en été n'ont rien de neuf dans la région des contreforts des Rocheuses, mais la neige de mercredi soir est la première jamais enregistrée à Elnora, où vivent les Silbernagels.

La même dépression a également apporté de la neige à Red Deer, en Alberta. Mais ce n'était que la troisième fois que ça se produisait depuis 1944.

Il faut dire que, jusqu'à présent, l'été a été plutôt moche en Alberta. Il a plu beaucoup, il a fait froid et le ciel a été couvert une bonne partie du temps.

Edmonton a enregistré 73 mm de pluie au cours des deux premières semaines de juillet, alors que la moyenne est de 94 mm pour tout le mois. Juin et juillet ont également apporté des températures de un degré Celsius en dessous de la moyenne. Le soleil a été présent 30 heures de moins que la moyenne en juin et, jusqu'à présent, la situation n'est guère meilleure en juillet, avec un ensoleillement 20 pour cent sous la moyenne.

Pire encore, les météorologues ne prévoient pas d'amélioration avant novembre...

«Nous prévoyons que la température continuera à osciller entre le chaud et le froid au moins jusqu'en octobre», affirme Ken Nelles, météorologue à Environnement Canada. Nous aurons deux ou trois jours de beau temps, puis ça se refroidira à nouveau.»

Quant à Mme Silbernagel, elle prend la situation avec philosophie: «Je suis née et j'ai grandi dans ce pays, alors je ne devrais pas être surprise, a-t-elle dit. Mais je trouve quand même ça fort.»

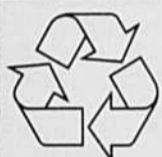
## Les ouvriers du nucléaire souffrent de graves maladies

ASSOCIATED PRESS

Washington — Le gouvernement américain a reconnu pour la première fois, hier, que des centaines d'ouvriers américains avaient contracté des maladies graves après avoir été exposés dans leur travail à des substances radioactives et a annoncé un plan de compensations couvrant les soins médicaux et les salaires perdus de la plupart d'entre eux.

Ce plan, qui doit encore être approuvé par le Congrès mettrait un terme à des années de conflit entre l'Etat et des ouvriers qui se plaignaient d'avoir souffert de maladies pulmonaires ou de cancers après avoir été employés par des entrepreneurs privés dans des installations nucléaires fédérales durant la Guerre froide.

«Le gouvernement américain reconnaît que nous avons fait une erreur», a déclaré le secrétaire américain à l'Énergie Bill Richardson. «Nous devons réparer ce tort.»



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier électronique [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces

## et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## Le Canada veut réduire sa présence militaire en Bosnie

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La réduction projetée par l'OTAN de près de la moitié de sa force de maintien de la paix en Bosnie ne se traduira vraisemblablement pas par une diminution équivalente de la présence militaire canadienne dans les Balkans. En fait, aucune réduction du contingent canadien dans la région ne devrait survenir avant le début de l'année prochaine. Plus tôt cette semaine, le comité militaire du Conseil de l'Atlantique Nord a décidé de réduire de 31 000 à 16 500 soldats la force de stabilisation (SFOR) dépeçée en Bosnie. Cette mesure doit auparavant recevoir l'assentiment de l'OTAN. Même si la SFOR est réduite de moitié, l'importance de la présence canadienne n'en sera pas affectée, a indiqué hier le colonel Walter Natynczyk, chef d'état-major aux opérations. Le colonel Natynczyk, qui était à la tête du contingent canadien dépeçé en Bosnie entre juin 1998 et février dernier, a indiqué avoir alors passé la majeure partie de son temps à tenter de trouver des façons de réduire l'engagement des troupes.

Déployés dans le nord-ouest de la Bosnie, quelque 6000 sol-

dat canadiens et britanniques occupent environ 45 % du pays.

Les Américains et les Français, qui disposent d'effectifs plus importants, pourraient supporter avec plus de facilité une réduction de leur présence. Ils disposent également d'états-majors plus imposants; des coupes pourraient donc être effectuées sans qu'elles n'affectent les troupes patrouillant et assurant la sécurité.

Néanmoins, il n'est pas exclu que la présence canadienne soit réduite, selon les besoins, a indiqué le colonel Natynczyk.

Il est également possible que le contingent canadien fasse appel à davantage de civils. Lors de son séjour en Bosnie, le colonel Natynczyk comptait sur plus de 200 ressortissants bosniaques affectés à diverses tâches, notamment l'entretien des génératrices, la cuisine et le nettoyage.

Le mois dernier, le général Maurice Baril, chef d'état-major des Forces armées canadiennes, avait évoqué la possibilité d'une réduction de la présence de l'OTAN afin de soulager les militaires.

Les Forces canadiennes comptent actuellement près de 3500 membres affectés à diverses missions à travers le monde, incluant 1300 en Bosnie et autant au Kosovo.



«L'Amérique vous accompagnera», a promis le président Bill Clinton au premier ministre israélien Ehud Barak de passage à Washington.

## PAIX

SUITE DE LA PAGE 1

accords israélo-palestiniens conclus par ses prédécesseurs, y compris l'accord conclu en octobre 1998 à Wye Plantation, dans le Maryland.

M. Barak, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse conjointe avec le président Bill Clinton à la Maison-Blanche, a souligné qu'il en avait donné l'assurance aux dirigeants arabes et palestiniens qu'il avait rencontrés avant de s'envoler mercredi pour les États-Unis.

«Nous respecterons les accords internationaux, y compris l'accord de Wye», a-t-il dit, en soulignant toutefois qu'il faudrait combiner son application avec les négociations de statut final.

«Les premières mesures [de mise en œuvre] ne pourront venir qu'après des discussions franches, ouvertes et directes» avec le dirigeant palestinien Yasser Arafat, a ajouté M. Barak. Pour sa part, le président Clinton a assuré que les États-Unis «feraient tout ce qu'ils pourraient» pour aider à faire avancer le processus de paix.

M. Clinton s'était dit auparavant «impatient» de rencontrer le travailliste Ehud Barak.

Le nouveau premier ministre israélien s'est également dit prêt à rencontrer, «le moment venu», le président syrien Hafez al-Assad, tout en soulignant qu'il fallait être «deux pour danser le tango».

«Lorsque le moment sera venu, j'espère qu'on pourra se rencontrer. Il faut être deux pour danser le tango. Je suis prêt, la piste est prête [...] et nous devons trouver l'occasion et commencer», a déclaré M. Barak.

M. Barak, qui a réaffirmé son intention de relancer les pourparlers de paix avec les Palestiniens, la Syrie et le Liban, quasiment gelés par son prédécesseur de droite Benjamin Nétanyahou, effectuera une visite de cinq jours aux États-Unis, ponctuée d'une série d'entretiens cruciaux.

Selon la Maison-Blanche, «le président [Clinton] a souhaité profiter de cette journée [d'entretiens] pour écouter le nouveau premier ministre, entendre ses idées, échanger des points de vue et vraiment prendre le temps d'approfondir leur relation personnelle».

Ehud Barak devait ensuite rencontrer le vice-président Al Gore et se rendre dans la soirée en compagnie de M. Clinton à la résidence présidentielle de Camp David, dans le Maryland.

Les États-Unis ne s'opposeraient pas à une médiation du président finlandais Martti Ahtisaari dans le processus de paix au Proche-Orient, a par ailleurs indiqué hier le département d'État.

Le porte-parole du département d'État, James Rubin, a déclaré qu'une médiation de M. Ahtisaari, suggérée par le dirigeant palestinien Yasser Arafat hier lors d'une visite à Helsinki, était une bonne idée.

«Nous accueillons l'aide de tous ceux qui sont également attachés à permettre une avancée» du processus de paix, a-t-il déclaré.

Une médiation extérieure ne pourrait cependant se faire sans le rôle central des États-Unis dans le processus, a souligné M. Rubin.

Selon l'agence finlandaise STT/FNB, Yasser Arafat a déclaré que M. Ahtisaari, dont le pays occupe la présidence tournante de l'Union européenne, pourrait apporter son aide pour sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve le processus de paix.

Enfin, au sujet du rôle des États-Unis dans le processus de paix, M. Barak a estimé que Washington devait retrouver un rôle d'«auxiliaire» plutôt que de négociateur direct entre les parties.

Avant d'entamer sa visite, M. Barak avait estimé dans la presse américaine que les États-Unis étaient «trop impliqués» dans la région et avait préconisé que Washington cesse d'agir à la fois comme «arbitre, policier et juge».



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Comme plusieurs milliers d'infirmières, Francine Laplante a dû patienter, hier, avant de prendre connaissance du résultat des négociations entre la FIIQ et le gouvernement.

## HYPOTHÈSES Une assemblée sans cesse reportée

SUITE DE LA PAGE 1

définitive, aux délégués. «Ils pourraient décider de tout accepter, ou de tout rejeter, ou encore de proposer une autre trêve, le temps d'explorer davantage certains points», indiquait Louise Rochefort. Tout est ouvert.»

Depuis le début du blitz, les deux parties se sont montrées, d'un commun accord, remarquablement avares d'indications, pour ne pas risquer de nuire au déroulement des négociations.

Hier, les 600 délégués de la FIIQ ont eux-mêmes eu à patienter avant d'avoir un aperçu de ce qui avait été atteint. D'abord convoqués à 10h au Centre des congrès de Laval, ils ont appris le report de leur assemblée à plusieurs reprises: celle-ci a été repoussée à 15h, puis à 16h30, et à 18h30, «pour finalement débiter à 20h».

Les quatre négociateurs qui avaient siégé toute la nuit devaient au préalable rencontrer les 11 membres du comité de négociations élargi de la FIIQ. Ce comité, qui devait ensuite rencontrer l'exécutif de la FIIQ tôt en après-midi, a été à sa session jusqu'en fin de journée, ce qui peut laisser supposer des discussions ardues.

On a quand même indiqué, du côté gouvernemental, que des propositions avaient été faites à la FIIQ sur l'ensemble des points encore en suspens, y compris sur les clauses salariales, principal point d'achoppement depuis le début des négociations.

Les infirmières demandaient un rattrapage salarial de 10 %, en plus d'une augmentation de 6 % sur deux ans, à laquelle s'ajouterait une troisième année ouverte dans la convention collective. Le gouvernement avait toujours refusé d'accorder autre chose qu'une augmentation de 5 % sur trois ans, ce qui correspond aux offres faites aux quelque 400 000 employés du secteur public et parapublic.

Les membres de la FIIQ, qui compte 47 500 infirmières, ont déclenché le 26 juin dernier une grève illimitée et illégale pour protester contre la lenteur des négociations, entamées avec le gouvernement. Vendredi dernier, les délégués de la FIIQ avaient convenu de conclure une trêve de 48 heures, pour permettre la reprises des négociations avec le gouvernement.

Les infirmières, après être retournées au travail mardi matin à 8h, sont retournées hier matin, tel que prévu, sur les piquets de grève.

## JUNIOR BROWN Rien d'un redneck

SUITE DE LA PAGE 1

«c'est que les gens entendent la musique...» Et musique il y a. Musique de fondation country & western, certes, mais extrêmement large d'esprit. À 43 ans, Junior Brown, qui fut musicien de session et accompagnateur de choix pendant une bonne décennie, est capable d'à peu près n'importe quoi de ses dix mille doigts: ses albums abondent autant dans le Texas swing (*Venom Wearin' Denim*) que le pur rock'n'roll (*I Hung It Up*), le bluegrass (*Sugarfoot Rag*), le truck-driving rig rock (*Highway Patrol*), le blues (un fumant *Stupid Blues* de neuf minutes dont vous me direz des nouvelles), la musique hawaïenne (*Lovely Hula Hands*), voire le surf californien (l'époustouffant *Surf Medley*) et sa variante hot rod (une chouette reprise du 409 des Beach Boys avec les garçons plagistes eux-mêmes). On entend d'ici les râllements des notables de Nashville. Junior relative: «Ils ne savent pas quoi faire avec mes disques, qui ne correspondent à aucun format country radiophonique actuel, mais ils aiment ce que je fais. J'ai des tas de fans dans l'industrie, et je suis dans toutes leurs collections de disques. Mais il faudrait qu'ils inventent une autre sorte de radio pour me faire jouer.»

Junior aime jouer, voilà tout. Il a ainsi escrimé manche à manche avec l'une des vedettes du dernier Festival de jazz, l'excellent Jimmy Vaughan, frère de Stevie Ray: «On se connaissait. Je lui avais donné des cours de lap steel il y a bien longtemps.» Notre redneck-qui-n'en-est-pas-un a même un fort penchant hendrixien: citation du classique *The Wind Cries Mary*, jam avec le batteur du Band Of Gypsies Buddy Miles, session d'enregistrement avec Mitch Mitchell, batteur du Jimi Hendrix Experience, il n'en rate pas une. «Je travaille présentement avec Eddie Kramer, ajoute l'intéressé. C'est l'ingénieur de son des albums de Hendrix: ce que j'ai toujours aimé de Jimi, c'est sa liberté d'action.»

## La Guit-steel

À la fois expert manieur de lap steel et de guitare Fender électrique, Junior Brown a longtemps été, justement, brimé dans sa propre liberté d'expression. «Je passais d'un instrument à l'autre selon les engagements. Quand je revenais à la guitare électrique après un job de lap steel, j'étais rouillé. Je vivais dans deux mondes différents. Maintenant, ces deux mondes font partie du même univers.» A savoir l'univers de la Guit-steel. Instrument unique, conçu par Brown avec le luthier Michael Stevens au début des années 80, il s'agit d'une hydre à deux manches, guitare électrique en haut, lap steel en bas.

Une étrange bête qui permet au musicien de passer d'un manche à l'autre d'un simple dé clic d'interrupteur. La définition du bonheur selon Junior.

Si le manie ment de l'animal est un spectacle en soi, l'impact de Junior Brown sur scène est plus total. Il y a le chapeau, le nez, mais aussi son groupe d'accompagnement, glorieusement minimal, composé de rien d'autre qu'une contrebasse, une caisse claire et une guitare acoustique. De quoi tenir sur un flatbed truck, comme au bon temps du Grand Ole Opry. C'est l'épouse de Junior, Tanya Rae Brown, qui gratte énergiquement la sèche, véritable rock'n'roll mama: «Sa rythmique remplace presque la batterie, comme dans les anciens groupes de country & western; la basse et les guitares faisaient tout.» Elle lance ces jours-ci son propre mini-album intitulé *Meet The Mrs.*

Samedi à 21h30, au Pigeonnier (parc de la Francophonie), on verra pour la première fois chez nous l'immense Stetson, la betterave, la Guit-steel et le poignet lesté de Tanya Rae. On reverra aussi le maître es slide Bob Brozman, qui, en plus d'assurer la première partie (des 20h), profitera de l'occasion pour mêler les cordes avec Junior. Profiteurs-en aussi: jusqu'ici, Ottawa avait été la plus proche destination de Junior Brown. Un vif succès pour servir d'exemple. Des fois que le Festival d'été inviterait tout le Texas l'an prochain.